

PROJET D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Le Président Tebboune reçoit une délégation du Mouvement El-Bina

P. 24

SOLIDARITÉ

M. Djerad octroie deux nouveaux bus de transport scolaire à la commune de Hasnaoua

P. 24

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEUR

Démenti de déclarations concernant les enseignants

P. 3

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Vers une révision "globale" du système d'information en Algérie

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a annoncé mardi à Alger "la révision globale du système d'information en Algérie", qualifiant la situation du secteur de "cataclysmique". Intervenant au terme d'une rencontre organisée par son département avec les syndicats et les Organisations de la presse écrite en Algérie, M. Belhimer a annoncé "une révision globale du système de l'information en Algérie avec la mise en place de plusieurs ateliers qui plancheront sur divers thèmes dans le cadre d'un partenariat et d'un dialogue permanent" avec la famille de la presse en Algérie.

P. 4
APS



MÉDIAS/JUSTICE

"Les deux journalistes en détention préventive sont poursuivis pour des faits de Droit commun" (Zeghmati)

P. 4

ÉNERGIE - OPEP

M. Arkab présidera la 178^e conférence ministérielle à Vienne

P. 7

MINISTRE ESPAGNOLE DES AE

«L'Algérie et l'Espagne "n'ont pas de problème" dans la fixation de leurs frontières maritimes»

P. 24

SANTÉ

EAU MINÉRALE Laquelle boire en fonction de mes besoins ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (21^e) JOURNÉE): Déplacements périlleux pour le trio de tête

P. 21



CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE

La situation des salles de cinéma en débat

P. 16

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Perturbation du dimanche au jeudi à l'est et au centre d'Alger

P. 2

SEAAL Perturbation en eau potable du dimanche au jeudi à l'est et au centre d'Alger

Une perturbation en eau potable est prévue le dimanche 8 mars à 00h00 au jeudi 12 mars à 9h00 au niveau de l'est et du centre d'Alger, en raison des travaux de maintenance annuels de la société HWD en charge de l'exploitation de la station de dessalement d'El-Hamma, a indiqué mercredi un communiqué de la société des eaux et de l'assainissement d'Alger "SEAAL". Des dispositions seront prises par la SEAAL sur le terrain pour compenser une partie de la production et réduire l'impact sur la population, ajoute le communiqué.



La SEAAL met en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments ainsi que la population dans les limites de ses possibilités. La situation se rétablira progressivement durant la journée du jeudi, précise la même source.

Pour toutes informations, SEAAL met à la disposition des clients le numéro de son centre d'appel téléphonique le 1594 opérationnel H/24, 7/7.

ILLIZI Une délégation ministérielle s'enquiert de la prise en charge des séquelles des inondations de l'an dernier à Djanet

Une délégation du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MIGLAT) a entrepris une visite d'inspection à Djanet (420 km Sud d'Illizi) pour s'enquérir de l'état de prise en charge des séquelles des inondations ayant affecté l'an dernier la région, a-t-on appris hier des services de la wilaya.



Conduite par Saïd Samet, inspecteur central au MIGLAT, la délégation, accompagnée notamment du wali d'Illizi Mustapha Aghamir, s'est enquis mardi de l'état d'avancement des travaux de réalisation de trois ponts, un à Ifri à l'entrée de Djanet, l'autre entre les quartiers Aghoum et Djahil et le troisième sur l'axe menant vers la localité d'In-Aberber, et dont les travaux ont été confiés à Cosider, a-t-on précisé.

Le programme de visite a compris aussi l'inspection des travaux en cours sur la route à voies dédoublées reliant Djanet à l'aéroport Tiska ainsi que la route de contournement de la ville, où des instructions fermes ont été données aux entreprises réalisatrices pour le respect des délais de livraison de ces projets. Les inondations ayant affecté la région l'an dernier ont causé de nombreux dégâts sur les infrastructures, qui ont été recensés pour leur prise en charge graduelle, ont fait savoir les services de la wilaya d'Illizi.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Chlef: un mort dans un accident de la circulation à hay Chorfa

Une personne a trouvé la mort mercredi dans un accident de la circulation survenu à hay Chorfa (wilaya de Chlef), a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de la Protection civile.

Survenu aux environs de 8:30, l'accident a eu lieu lorsque la victime a perdu le contrôle de sa voiture touristique pour venir percuter un poteau d'éclairage public à hay Chorfa au niveau de l'intersection face au CEM Baizid Kaddour, selon les explications fournies à l'APS par le chargé de l'information à la direction locale de la Protection civile, le lieutenant Mohamed Messadia. Agée de 74 ans, la victime (membre de l'APC de Sendjas) a subi une profonde blessure au niveau de la tête et une hémorragie nasale, suivi d'un arrêt cardiaque, a précisé la même source, relevant que les services de la Protection civile étaient intervenus pour évacuer le blessé à l'hôpital de Ouled Mohamed où il est décédé des suites de ses blessures.

ALGÉRIE - SÉISME Secousse tellurique de 3,3 degrés au sud-est d'Oran



Une secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 10h05 au sud-est d'Oran, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au sud-est d'Oran, a précisé la même source.

Une secousse tellurique de même magnitude a été enregistrée plutôt dans la journée (7h42) à 10 km au nord-est de Ain el-Turk dans la même wilaya, avait indiqué auparavant le CRAAG.

COMMERCE - INFRACTIONS Blida: fermeture de l'unité de Blida de "Danone-Algérie" et retrait du marché des produits fabriqués avant le 15 janvier selon le Directeur du Commerce



La Direction du commerce de la wilaya de Blida a procédé, mardi, à la fermeture de l'unité de Blida de "Danone-Algérie" pour infractions liées à l'utilisation de produits périmés, outre le retrait du marché, des pots de yaourt de la même marque fabriqués avant le 15 janvier, a annoncé le Directeur local du secteur.

Dans une déclaration à l'APS, M. Djamel Abbad a souligné que suite aux infractions enregistrées lors de deux visites inopinées effectuées par les agents de sa Direction le 19 février et le 2 mars 2020, lesquelles ont permis la découverte d'une quantité de 600 kg d'arôme périmé (15 janvier 2020) et 150 kg d'arôme "chocolat" périmé (13 décembre 2019), il a été décidé de la fermeture de l'Unité de Blida de la production de produits laitiers "Danone-Algérie".

Il a été décidé également du retrait du marché de tous les pots de yaourt de l'unité de Blida fabriqués avant le 15 janvier 2020, après le constat du non respect des conditions de la chaîne de production et des règles d'hygiène, a ajouté le même responsable.

Après la convocation des responsables de ladite unité, un procès-verbal a été dressé à leur rencontre pour infraction à la loi 03-09 relative à la protection du consommateur, a-t-il fait savoir.

TRANSPORT AÉRIEN Tassili Airlines: ouverture de la desserte régulière domestique Alger-Mécheria



La compagnie aérienne Tassili Airlines, filiale de Sonatrach, a effectué hier son premier vol domestique régulier entre Alger et la ville de Mécheria (wilaya de Naâma), a indiqué la compagnie nationale dans un communiqué.

Programmé chaque mercredi, samedi et dimanche, "ce nouveau vol permettra de raccourcir les quelques 800 km de route séparant la ville de Mécheria de la capitale, offrant ainsi, un gain de temps très appréciable au profit de nos concitoyens désirant se rendre à l'une ou l'autre destination, en 1h30 de vol", souligne la même source.

Par ailleurs, le renforcement de la ligne Alger-El Oued-Alger est devenu effectif depuis ce mardi, avec la mise en place de deux vols supplémentaires venants renforcer la rotation opérée chaque vendredi, fait savoir Tassili Airlines. La ville de Ghardaïa, connaîtra quant à elle, dès ce jour, la mise en place d'un vol bi-hebdomadaire, programmé chaque jeudi et samedi. Mascara, quant à elle connaîtra dès le 26 mars prochain, la programmation de deux vols réguliers programmés chaque jeudi et dimanche.

Pour accompagner ces nouvelles offres de transport aérien, Tassili Airlines a réduit ses tarifs vers ces destinations, dans le cadre d'un programme promotionnel de lancement, de -30%, aussi bien en aller simple qu'en aller-retour. Selon la compagnie aérienne, cette promotion demeurera en vigueur durant les 30 jours suivant la date de lancement de chaque vol, avec une période de voyage valable pendant 6 mois.

Pour rappel, les voyageurs souhaitant emprunter les vols de Tassili Airlines pourront acheter leurs billets à travers son réseau de vente national composé de 17 agences relevant de la compagnie et 278 agences de voyages agréées. Le site internet de Tassili Airlines www.tassili-airlines.dz permet également les achats par carte de paiement électronique.

CORRUPTION Annaba: Le président de l'APC de Oued El-Aneb suspendu de ses fonctions en raison de poursuites judiciaires

Le président de l'assemblée populaire communale (APC) de Oued El Aneb, relevant de la daïra de Berrahal (Annaba), a été suspendu de ses fonctions hier en raison de poursuites judiciaires, a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya. La même source a précisé, à ce propos, que la décision de suspendre de ses fonctions cet élu du Front de libération national (FLN) intervient suite à une décision du chef de l'exécutif local, Djamel Eddine Berimi.

Pour rappel, la wilaya d'Annaba qui compte 12 communes, a également enregistré la suspension des présidents des assemblées populaires communales de Ain Berda, El Hadjar et Sidi Amar en raison également de poursuites judiciaires.

A noter que les décisions de suspendre ces élus de leurs fonctions sont dictées par l'article 43 du code communal stipulant que "tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour un crime ou un délit en rapport avec les deniers publics, pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires ne peut poursuivre valablement son mandat électif et est donc suspendu par arêté du wali jusqu'à l'intervention du jugement définitif de la juridiction compétente et en cas d'acquiescement, l'élu reprendra automatiquement et immédiatement ses fonctions".



CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra ce jour une séance plénière consacrée à des questions orales adressées aux membres du gouvernement, a indiqué un communiqué de la chambre haute du parlement.

Ces questions concerneront les secteurs des Travaux publics et des transports, du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, de la Santé, la population et la réforme hospitalière ainsi que l'Environnement et les énergies renouvelables, indique-t-on de même source.



CONSULTATIONS SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

M. Bengrina appelle à promouvoir le dialogue et à renforcer le front social

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a mis en avant, mardi, la nécessité de promouvoir le dialogue et de renforcer le front social interne.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordé le

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution, M. Bengrina a prôné "la nécessité d'approfondir et de promouvoir le dialogue, de renforcer le front social interne et de traiter les différentes questions

économiques". Il a mis en exergue également l'importance de rechercher "les meilleurs moyens pour la sortie du pays de la situation actuelle et la préservation du statut de l'Algérie de pays pivot et leader, qui prend en charge les besoins de ses citoyens dans divers domaines".

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

La mission de l'instance est de proposer des mesures pour éliminer la bureaucratie

Le Médiateur de la République Karim Younes a affirmé hier à Alger que l'instance qu'il supervise avait pour mission de "proposer les mesures permettant de lutter contre la bureaucratie et toutes formes d'abus".

Dans son allocution lors d'un atelier interactif sur "les effets de la corruption sur la jouissance des droits de l'Homme" organisé par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) en collaboration avec l'organisation internationale pour la réforme pénale -Bureau MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), M.

Younes a précisé que l'instance qu'il supervise a pour mission de "proposer les mesures permettant de lutter contre la bureaucratie et toutes formes d'abus", soulignant que son instance recevra les plaintes concernant des affaires de corruption administrative et notifiera aux instances concernées les mesures à prendre dans pareils cas.

Assurant que l'instance du Médiateur de la République exercera ses prérogatives légales pour diffuser la culture de la lutte contre la corruption en milieu administratif, M. Younes a fermé le vœu de voir "réussir" cet atelier auquel ont participé des experts, des

magistrats et des officiers de la police judiciaire, dont des gendarmes et des policiers, à la faveur d'une coordination commune sur le terrain pour lutter contre "ce phénomène abominable". L'Algérie nouvelle à laquelle l'on aspire est "une Algérie où aucune place n'est accordée à la corruption qui sera combattue avec fermeté", a ajouté le Médiateur de la République. Il a affirmé, à l'occasion, que la poursuite de la lutte contre ce fléau sera au cœur du projet politique du Président de la République, et ce en vue de parvenir à la moralisation de "la vie politique et relancer le développement socio-économique dans un environne-

ment transparent et probe", et partant, ajoute M. Younes, rétablir "la confiance et la cohésion entre le citoyen et son Etat".

Soulignant que la corruption administrative pèse désormais lourdement sur le citoyen, M. Younes a rappelé la raison pour laquelle le Président de la République a créée, le 17 février, l'instance du Médiateur de la République, mettant en exergue le rôle qui lui a été confié, notamment, la lutte contre la corruption dans les milieux de l'administration centrale et locale, les structures publiques, ainsi qu'au sein du secteur privé assurant des prestations de service public.

INHUMÉ HIER À CONSTANTINE

Une foule nombreuse accompagne le professeur Yahia Guidoum à sa dernière demeure

Une foule nombreuse de proches, de responsables, de praticiens, d'hommes politiques et de citoyens a accompagné hier l'ancien ministre, Yahia Guidoum, décédé mardi à Alger à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie, à sa dernière demeure après la prière d'El-Dohr, au cimetière de la cité Zouaghi à Constantine.

Affligé par la disparition d'un confrère et un ami, Pr Mahdjoub Bouzitouna, doyen de la faculté de médecine de Constantine a déclaré à la presse que "Constantine et l'Algérie ont perdu un de leur braves fils avec la disparition de Yahia Guidoum. Il était humain, humble, proche de ses malades et ses étudiants".

De son côté, Pr Abdelhamid Aberkane, ancien ministre de la Santé a tenu à souligner que "le défunt était un grand homme et intègre et a œuvré à de nombreuses compétences avérées de médecins pour toute la région Est de l'Algérie".

A l'annonce mardi du décès du Pr Yahia Guidoum, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait adressé un message à la famille du défunt dans lequel, il avait fait part de ses condoléances les plus attristées.

Aussi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait souligné dans un message adressé à la famille du défunt, sa profonde émotion et sa grande affliction à la triste nouvelle du décès de l'ancien ministre.

Natif de Constantine, Yahia Guidoum, Professeur en médecine, et ancien chef de service orthopédie au CHU de Constantine, avait occupé plusieurs postes de responsabilité dont celui de ministre de la Santé et de la Population 1995 à 1999 et celui ministre de la Jeunesse et des Sports de 2005 à 2006.

Le défunt était également membre dirigeant au sein du parti du Rassemblement national démocratique (RND).

A souligner que les ministres de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, MM. Abderrahmane Benbouzid et Acheuk Youcef Chawki étaient présents à l'enterrement.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED :

4 ans de prison ferme requis contre Karim Tabou

Une peine de quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA a été requise hier par le parquet près le tribunal de Sidi M'hamed à l'encontre du militant et porte-parole de "l'Union démocratique et sociale (UDS, non agrée)", Karim Tabou. Karim Tabou, placé en détention provisoire le 12 septembre dernier à la prison de Koléa (Tipasa), est poursuivi pour "atteinte au moral de l'Armée" et à "l'unité nationale", et "incitation à la violence". Après deux demandes rejetées, Karim Tabou a fini par

être remis en liberté le 25 septembre 2019, mais moins de 24 heures après, il a été de nouveau arrêté et présenté, le 2 octobre de la même année, devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed qui l'a placé une nouvelle fois en détention provisoire. Karim Tabou (46 ans) préside une formation politique non agrée, dénommée "l'Union démocratique et sociale (UDS)". Il a été premier secrétaire du parti du Front des forces socialistes (FFS) entre 2007 et 2011.

APS



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Chems-Eddine Chitour dément les déclarations qui lui ont été attribuées concernant les enseignants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems-Eddine Chitour a affirmé, mardi, que les déclarations qui lui ont été attribuées sur les réseaux sociaux concernant les enseignants étaient "infondées", relevant que ses déclarations au Conseil de la nation s'articulaient autour de "l'encadrement pédagogique dans certains établissements universitaires".

"Dans mes réponses aux questions des membres du Conseil de la nation au terme du débat, lundi 2 mars, de deux projets de lois sur la recherche scientifique, ma déclaration a été sortie de son contexte sur les réseaux sociaux et des propos infondés sur les enseignants m'ont été attribués", a indiqué le ministre dans sa mise au point.

"Mon intervention concernait l'encadrement pédagogique de certains établissements universitaires. J'avais déclaré que l'encadrement en enseignants de rang magistral (professeur et maître de conférence) était inexistant dans certains établissements (voire zéro)", a-t-il précisé.

"En ma qualité de professeur, il m'est inconcevable de tenir des propos tels que ceux m'ayant été attribués", poursuit le ministre soulignant que "l'enseignant universitaire dans le secteur, tous grades confondus, est la pierre angulaire du processus de promotion de l'Université".

Plusieurs organisations syndicales activant dans le secteur avaient, rappelle-t-on, fustigé les déclarations du ministre, indiquant que "l'Algérie traversait une étape décisive qui nécessite la réhabilitation de l'élite nationale dans la place qu'elle lui sied, notamment à travers la valorisation du rôle de l'enseignant-chercheur, au regard de son rôle important dans le processus de développement et de renouveau".

TÉLÉCOMMUNICATIONS

«Acquisition d'équipements de contrôle des interférences de fréquences dans les zones frontalières»

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a fait savoir, mardi, que l'Agence nationale des fréquences (ANF) avait acquis des équipements pour contrôler les interférences de fréquences au niveau des zones frontalières du pays.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation, lors du débat du projet de loi sur les radiocommunications, le ministre a indiqué que le secteur "s'attèle à remédier aux interférences de fréquences enregistrées au niveau des zones frontalières du pays", faisant état de "l'acquisition par l'ANF d'équipements de contrôle des interférences de fréquences".

Il a précisé, en outre, que "le secteur oeuvre, en coordination avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les pays voisins, à l'examen de la question d'interférences de fréquence au niveau des zones frontalières".

Concernant les services de la Poste, le ministre a indiqué que "le réseau va être renforcé prochainement avec l'ouverture d'un nouveau bureau de poste portant le nombre global à 4.000 bureaux", avant de reconnaître que "malgré les efforts consentis, nous avons constaté un manque en ces services".

Pour pallier la situation, le ministre a fait savoir qu'Algérie poste a acquis des bus, produits localement en les aménageant pour offrir des services de la Poste, notamment au niveau des zones d'ombre.

A ce propos, le ministre a fait état de la préparation en cours d'accords de coopération avec plusieurs départements ministériels pour l'affectation d'espaces dédiés à des bureaux de poste au niveau des nouvelles cités, soulignant l'impératif de garantir la moyenne nationale, à savoir un bureau de poste pour 10.000 citoyens.

Répondant à une préoccupation sur l'équipement des bureaux de poste en caméras de surveillance, M. Boumzar a indiqué que "ce dossier est l'une des priorités du secteur".

Il a évoqué, par ailleurs, les avantages qu'offre la carte Edahabia, émise par Algérie Poste.

Auparavant, le ministre avait présenté un exposé sur le projet de loi relative aux radiocommunications à travers lequel il a mis en avant l'importance de ce projet de loi qui vise essentiellement à "combler le vide juridique enregistré en la matière et à permettre une exploitation optimale du spectre des fréquences à l'échelle nationale".

Il a rappelé également que ce projet "confortera et élargira les prérogatives de l'Agence nationale des fréquences (ANF) en vue de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions en matière de règlement des brouillages et de contrôle du spectre des fréquences à l'échelle nationale, et ce, dans le souci de préserver les intérêts nationaux dans ce domaine".

Dans leurs interventions, lors de la séance du débat, à laquelle a assisté le ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, les membres du Conseil de la nation ont salué le contenu de ce projet de loi qu'ils ont qualifiés d'"important", appelant à la nécessité d'accélérer sa promulgation.

CONTRATS PRÉ-EMPLOI Intégration prochaine de 160.000 bénéficiaires

Le ministre du Travail, de l'Emploi, et de la Sécurité Sociale, Chawki Acheuk Youcef, a fait savoir, mardi à Alger, qu'il sera procédé prochainement à l'intégration, "dans une première étape", de 160.000 jeunes bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et d'insertion sociale des jeunes diplômés (PID) au niveau des institutions et établissements publics.

Aux questions des membres du Conseil de la Nation à l'issue de la présentation, lors d'une plénière, du projet de loi modifiant et complétant la loi relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, le ministre a indiqué que "160.000 jeunes bénéficiaires du DAIP et du PID seront intégrés, dans une première étape, au niveau des institutions et établissements publics.

Selon M. Acheuk Youcef, "cette opération lancée récemment concernera, dans une deuxième étape, 105.000 bénéficiaires de ces deux dispositifs avant d'intégrer 100.000 autres bénéficiaires", soit "un total de 400.000 bénéficiaires, et ce conformément aux dispositions du décret exécutif du 8 décembre 2019 portant intégration des bénéficiaires du DAIP et du PID.

S'agissant des startups créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), et de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) dont le nombre avoisine les 600.000 entreprises, le ministre a annoncé le lancement d'études prospectives en vue d'orienter les activités selon les spécificités de chaque région afin de répondre aux besoins locaux en matière de création de projets.

Concernant la lutte contre le chômage, il a affirmé que le plan d'action du gouvernement visait à réduire le taux du chômage à moins de 10%, soulignant que le ministère envisage d'adopter une approche économique dans le traitement de la politique de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage.

Quant au travail des personnes à besoins spécifiques, M. Acheuk Youcef a annoncé le recrutement de près de 7000 handicapés par des établissements du secteur privé. Dans leurs interventions, lors du débat général du projet de loi, les sénateurs ont salué le contenu de ce texte de loi, notamment l'article 14 qui stipule la réduction des délais de traitement des offres d'emploi de 21 jours à 5 jours au maximum, alors que d'autres ont émis des réserves concernant les nouvelles dispositions. Certains sénateurs ont estimé que l'amendement introduit au projet de loi était à même de "conférer davantage de transparence et de traduire la volonté des autorités publiques d'améliorer la qualité de l'emploi, d'alléger les procédures en vigueur et d'introduire des facilités dans ce domaine". Parmi les préoccupations exprimées par les membres du Conseil de la Nation, celles inhérentes à l'emploi dans le sud du pays et aux difficultés rencontrées par les jeunes activant dans des sociétés de sous-traitance, et aux contrats de pré-emploi.

APS

SECTEUR DE LA COMMUNICATION M. Belhimer annonce la révision "globale" du système d'information en Algérie

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a annoncé mardi à Alger "la révision globale du système d'information en Algérie", qualifiant la situation du secteur de "cataclysmique".

Intervenant au terme d'une rencontre organisée par son département avec les syndicats et les Organisations de la presse écrite en Algérie, M.

Belhimer a annoncé "une révision globale du système de l'information en Algérie avec la mise en place de plusieurs ateliers qui plancheront sur divers thèmes dans le cadre d'un partenariat et d'un dialogue permanent" avec la famille de la presse en Algérie.

"Pour diagnostiquer la situation, nous avons hérité d'un secteur qui se trouve dans une situation «cataclysmique».

Le secteur ressemble à un champ de ruines et de mines", a commenté le ministre qui répondait aux préoccupations des syndicats et Organisations de la presse nationale, précisant que dans le même sillage que "la reconstruction du système d'information en Algérie sera concrétisée à travers un nombre d'ateliers aux différentes missions".

Selon le ministre, "il y a des délais en relation avec le rapatriement juridique de l'activité des médias en Algérie", citant à ce titre "des activités hors-la loi comme les bureaux conseils en communication en ce qui concerne la publicité".

Il a dressé le même constat pour "l'activité hors-la loi des chaînes de télévision privées, lesquelles relèvent du droit étranger, mais diffusent leurs programmes en Algérie comme si elles étaient



de droit algérien", a-t-il déploré.

M. Belhimer a également évoqué le deuxième aspect qui concerne "le rapatriement partiel" qui est en relation avec les textes d'application des différentes lois, citant la presse électronique dont le décret exécutif est déjà prêt, de même que le Conseil national de la presse qui est l'équivalent de l'Autorité de régulation de la presse écrite.

Il a indiqué à ce propos que le Conseil national de la presse aura trois missions principales, à savoir veiller à la délivrance de la carte presse du journaliste professionnel, la médiation et l'arbitrage concernant l'éthique de la profession ainsi que le suivi de la destination prise par la publicité

et la Médiamétrie. Dans le même contexte, M. Belhimer a annoncé que son département va proposer la réactivation du Fonds d'aide à la presse, gelé depuis cinq ans, dans la loi de finances complémentaire de 2020 "afin d'aider entre autres les journalistes et la presse du Sud du pays".

Le ministre a en outre évoqué son intention de réactiver une loi datant de l'époque du regretté président de la République, Chadli Bendjedid, obligeant les institutions de l'Etat et l'administration à ne pas faire dans la rétention de l'information et répondre aux demandes et doléances journalistes professionnels.

Au cours des débats qui ont caractérisé cette rencontre, qua-

lifiée de "première" par les représentants des syndicats et organisations de la presse, ces derniers ont appelé à "activer la promulgation du statut particulier au lieu de s'attarder sur la délivrance de la carte du journaliste professionnel".

Les représentants des syndicats ont également appelé à "assainir la corporation des intrus qui profitent de manne publicitaire institutionnelle", suggérant dans le même sens "d'accélérer la promulgation de la loi sur la publicité".

Ils ont également déploré la situation des journalistes de la presse privée, dont "la plupart vivent dans la précarité et ne bénéficient pas de couverture sociale", s'interrogeant à ce propos sur "le sort réservé au Fonds d'aide à la presse, institué dans les années 1990".

De leur côté, les journalistes et correspondants du Sud du pays se sont plaints des conditions dans lesquelles ils exercent leur métier, faisant observer que les déplacements au Sud sont onéreux en raison des distances séparant les villes et localités de cette vaste région. Les représentants des syndicats et des organisations de la presse ont également émis le vœu de faire bénéficier les journalistes des stages de formation organisés en Algérie et à l'étranger, suggérant la révision des lois sur l'information de 2012 et de l'audiovisuel de 2014.

Le ministre de la Communication appelle à une "presse professionnelle responsable"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement Amar Belhimer a indiqué mardi à Alger que le gouvernement s'était engagé dans son plan d'action à mettre en place une presse "professionnelle responsable" à travers une relation de travail assainie et débarrassée des forces n'appartenant pas à la famille des médias.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre avec les syndicats et les organisations de la presse nationale, M. Belhimer a indiqué qu'à travers cet engagement il s'agit de parvenir à deux objectifs : le premier consistant à assainir la relation de travail au sein de la corporation, à travers la signature de conventions de branche qui concernent les conditions de travail et sociales des journalistes.

Le deuxième objectif consiste à "sortir des zones d'ombre pour nous débarrasser des forces n'appartenant pas à la famille des médias", a-t-il expliqué, précisant que ces forces sont représentées par "le travail non déclaré,

le financement illicite et les prête-noms qui permettent à des individus n'ayant rien à voir avec la profession de s'introduire dans le secteur de la presse et d'usurper le métier de journaliste".

Pour le ministre, il est question aussi de "mettre fin d'un côté à des pratiques étrangères à la profession telles que le chantage et de l'autre côté aux relations avec des forces étrangères suspectes".

Appelant à consacrer "une pratique apaisée des libertés, à leur tête la liberté de la presse", M. Belhimer a qualifié sa rencontre avec les syndicats du secteur d'"importante et décisive" car marquant, a-t-il dit, "l'amorce d'un dialogue utile et responsable".

Cette rencontre est également le fruit d'un travail en partenariat avec la famille des médias, conformément à l'engagement numéro 6 des 54 engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à mettre en place une presse libre sans restric-

tion, a-t-il ajouté. "Nous nous réunissons aujourd'hui en tant que partenaires qui travaillent ensemble pour ancrer les bases d'une presse libre et organiser en même temps la profession afin de l'extirper de l'anarchie et l'immobilisme qui la pénalisaient du fait d'un héritage lourd, représenté par les nombreux dépassements et les intérêts illégaux et autres fléaux", a-t-il dit. A la lumière de cette rencontre, le ministre affirme "établir un diagnostic précis sur la situation de la presse dans le but de parvenir à des solutions idoines à même de lever toutes les barrières et les obstacles qui entravent l'évolution de la corporation". "Nous attendons de vous tous plus d'interactivité et d'engagement afin que chacun de nous joue le rôle qui lui sied, notamment à travers le Conseil national de la presse et ses structures chargées de l'éthique professionnelle, de la délivrance de la carte de journaliste professionnel et la Médiamétrie", a-t-il conclu.

MÉDIAS/JUSTICE

Les deux journalistes en détention préventive sont poursuivis pour des faits de droit commun

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué mardi à Alger que les deux journalistes qui se trouvent actuellement en détention préventive, sont poursuivis pour des "faits de droit commun".

Intervenant à l'occasion d'une rencontre organisée par le ministère de la Communication avec les syndicats et les organisations de la presse nationale, M. Zeghmati qui a été interpellé par des journalistes sur l'incarcération de deux de leurs collègues, a précisé que "les deux journalistes en

question sont poursuivis pour des faits de Droit commun conformément aux dispositions du Code pénal et non de la Loi sur l'information".

"La loi algérienne sur l'information ne permet pas de poursuivre les journalistes en justice et de prononcer des peines privatives de liberté à leur encontre pour ce qui est appelé le délit de presse", a encore souligné le ministre de la Justice.

Il a expliqué qu'il y a "le délit de presse qui ne peut être réprimé par une peine privative de liberté

et il y a l'infraction de droit commun qui doit être traitée selon le Code pénal", soulignant en outre que ces journalistes sont également des citoyens et soumis au Code pénal.

Concernant la situation socio-professionnelle des journalistes du groupe médiatique Wakt El Jazair appartenant à l'homme d'affaires Ali Haddad, actuellement incarcéré, le ministre a précisé que "cette situation n'est pas due à une mauvaise volonté de l'administrateur désigné par le Juge d'instruction". "Quand ce

dossier a été transmis à la justice, la situation des entreprises en question était catastrophique car ce sont des entreprises qui étaient au bord de la faillite.

Toutefois, je vous promets de transmettre vos préoccupations au juge instructeur chargé du dossier pour trouver une solution à ce problème dans les plus brefs délais", a-t-il rassuré.

Les personnels du Groupe Wakt El Jazair n'ont pas perçu de salaires depuis huit mois, selon le représentant de la section syndicale de Dzaïr TV.

BOUMERDES : Plus de 12.000 arbres fruitiers partis en fumée en 2019 (Protection civile)

Plus de 12.000 arbres fruitiers, dont une majorité d'oliviers, ont été brûlés à Boumerdes, suite à des incendies déclarés durant l'année 2019, a-t-on appris hier des services de la Protection civile de la wilaya.



"Ces incendies, déclarés pour la plupart, durant les mois de juin, juillet, août et septembre derniers, suite à la vague de chaleur enregistrée dans la région, n'ont pas causé de pertes en vies humaines", a indiqué à l'APS, le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, le lieutenant Hocine Bouchachia.

Il a fait, également,

part de la perte, à la même période, de 60 ha de forêts, sept ha de récoltes agricoles, 3.200 bottes de foin, 560 ha de maquis et 130 ha d'herbes sèches, à cause des incendies.

Le même bilan fait, en outre, état de plus de 1.700 interventions effectuées par les unités de la protection civile de la wilaya, pour l'extinction de 60 incendies de forêts, une centaine

de feux dans des vergers d'arbres fruitiers, et une vingtaine de feux de foin et de fourrages.

A cela s'ajoute, une dizaine d'interventions pour des incendies de récoltes, plus de 1.100 pour des feux d'herbes sèches et 370 interventions pour des feux de maquis, est-il précisé de même source.

Ce total d'interventions ont mobilisé plus de 200 agents relevant

des différentes unités de la protection civile disséminées à travers Boumerdes, avec le soutien de l'unité principale du chef lieu de la wilaya, et de la nouvelle unité mobile installée, avant l'été, au niveau de la commune de Beni Amrane, outre des camions anti-incendies, des ambulances, et des véhicules de communication, a souligné le même responsable.

TIZI-OUZOU : Plus d'un milliard de DA d'investissements en installations électriques prévu en 2020

Un plan d'investissements d'un montant dépassant 1,3 milliards DA en installations électriques, est prévu durant l'année en cours à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé mardi la concession locale de distribution dans un communiqué.

Ces investissements sont destinés à «l'amélioration de la qualité et la continuité de service, notamment, durant la période estivale, marquée par une forte demande en matière de climatisation, de confort et d'éclairage public» a-t-on indiqué.

Il s'agit, est-il indiqué, de «la création de 80 postes HTA/BT

pour un montant financier de 414,4 millions DA à travers 21 dairas dont 16 sont déjà mis en service, soit un taux de réalisation de 20%, ainsi que «le remplacement de 14 cellules postes HTA/BT et 04 régulateurs de tension 30KV pour un montant de 388,6 millions DA».

Il sera, également, procédé ajoute le communiqué, à «la réhabilitation et le bouclage de 29 lignes moyenne tension 30 KV et 149 lignes de basse tension d'une longueur de 293 Km, pour un montant de 515,7 millions DA, dont 40 km sont déjà mis en service les deux premiers mois de l'année en cours soit

un taux de réalisation de 13%».

Toutefois, déplore le communiqué de la concession, «des oppositions de riverains et des contraintes entravent la réalisation de quelques actions du programme lancé par la Concession de Distribution qui retardent la prise en charge effective des besoins en énergie» de la wilaya.

Actuellement, «des oppositions» retardent le passage de 11 lignes moyennes tension dans les localités d'Azzefoun, Tigzirt, Azazga, Larbaa Nath Irathen, Tizi Ouzou, Ouagoune et Bouzguene, a-t-on souligné de même source.

CONSTANTINE : Développement «considérable» dans la production oléicole (DSA)

La production oléicole a connu dans la wilaya de Constantine un développement «considérable» au cours de l'actuelle saison agricole (2019-2020), avec une récolte de 14.550 quintaux, représentant une augmentation de 3.170 qx comparativement à la saison précédente, a-t-on appris mardi de la direction locale des services (DSA).

La campagne de cueillette des différents genres d'olives, notamment «Chemlale», «Sigoise» et «Boumguergueb», les variétés les plus répandues dans cette wilaya, s'est déroulée dans de bonnes conditions entre octobre et novembre derniers, a indiqué à l'APS, Yacine Ghediri.

Il a également assuré que la production oléicole a dépassé les prévisions établies par les services agricoles, estimées à environ 10.000 quintaux, soulignant qu'un «grand intérêt» est accordé à l'oléiculture notamment dans les zones montagneuses à travers «l'encouragement et l'accompagnement des agriculteurs avec l'objectif de les fixer dans leurs régions d'origine».

La production de l'huile d'olive durant cette saison a atteint 1,52 hectolitre, avec un rendement moyen de 16 litres/quintal, avec une hausse de l'ordre de 552 hectolitres comparativement à la saison précédente, a fait savoir le même responsable, notant qu'une quantité de 9.300 qx d'olives a été consacrée à la production de l'huile d'olive et 5.242 quintaux à l'olive de table.

La pluviométrie et l'entrée en phase de production de nouveaux oliviers ont contribué à l'augmentation de la récolte oléicole, a-t-on encore noté, relevant que le nombre d'oliviers productifs cette saison est estimé à plus de 149.000 arbres sur un total de 160.000 oliviers.

A signaler que la filière oléicole dans la wilaya de Constantine occupe une superficie totale de plus de 739 hectares.

BOUMERDES : Baisse des créances impayées de Sonelgaz auprès de ses abonnés

Les créances impayées détenues par la direction de Sonelgaz de Boumerdes auprès de ses abonnés, jusqu'au début de l'année en cours, ont reculé à un peu plus de 1,8 milliard de da, après avoir dépassé les 1,930 milliard da en 2018, a-t-on appris, mardi, de son directeur.

La plus grande créance, de l'ordre de près de 800 millions de dinars, est détenue par les abonnés du secteur privé, dont plus de 600 millions par les abonnés ordinaires (ménages), a indiqué, à l'APS, Amar Medjber.

Vient ensuite le secteur public, à commencer par les APC avec près de 400 millions DA, les services de sécurité avec 200 millions de da, les directions de wilaya avec 40 millions DA, puis les services de santé, l'ADE, les communications et autres avec une centaine de millions de DA, a détaillé le même responsable.

Après avoir signalé la mobilisation de «toutes les ressources humaines» de sa direction, en vue du «recouvrement de ses dus, devenus une charge pour elle, et impactant négativement sur son développement», a-t-il dit, il a estimé, néanmoins, que ce recul est notamment le «résultat de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation initiées» par son entreprise sur la consommation énergétique et l'amélioration de ses prestations.

L'entreprise veille, en outre, a-t-il ajouté, à assurer un «accompagnement à ses abonnés pour s'acquitter de leur dus, à travers la création de bureaux de consultation au niveau des agences commerciales de la wilaya».

Parallèlement des poursuites judiciaires sont engagées à l'encontre des mauvais payeurs. Près d'un millions de poursuites ont été engagées, à ce titre, pour factures impayées et autres escomptes, vols d'électricité et agressions contre le réseau électrique de la wilaya. Sur un autre plan, la société de distribution de l'électricité et du gaz de Boumerdes a affecté, au titre de son programme 2019/2020, une enveloppe globale de 2,44 milliards de dinars pour le renforcement du réseau électrique de la wilaya et mettre un terme aux coupures répétées du courant.

Selon Amar Medjber, ce montant est destiné, entre autres, à la réalisation de 138 postes de distribution de l'énergie électrique dans quinze communes de la wilaya.

«Quelque 26 postes transformateurs ont été déjà lancés en chantier, au moment où 80 le seront prochainement. Le reste est programmé à la réalisation durant cette année», a-t-il signalé. Le même programme prévoit, également, a-t-il ajouté, l'installation de 40 lignes électriques de basse tension et de trois autres de moyenne tension. La mise en exploitation de ce programme de développement «est prévu avant l'été 2020», a-t-il précisé, en outre. Le responsable a, aussi, fait part de la mise en service, dernièrement, de 17 postes transformateurs, avec la réalisation de 12 lignes électriques de moyenne tension sur un réseau linéaire de 40 km ayant profité aux communes de Thenia, Cap Djinet, Kherrouba, Ouled Haddadj, Boumerdes et Tidjelabine.

APS

TIPASA : Plus de 50 bureaux postaux raccordés à la fibre optique

L'Unité opérationnelle de la direction de l'Entreprise Algérie Telecom de Tipasa a parachevé dernièrement le raccordement de 53 bureaux postaux au réseau de fibre optique, à travers la wilaya, a indiqué hier un communiqué de l'entreprise. L'opération a permis un accès internet de

haut débit, tout en mettant un terme aux coupures de réseau, au niveau de ces bureaux, situés pour la plupart dans des zones de montagne reculées de la wilaya, est-il signalé dans le document. Selon le communiqué, l'opération a, entre autres, profité aux bureaux postaux de Gherdous

(commune de Sidi Semiane), Tamlouf (15 km de la commune de Menaceur), Aghbal (15 km de la ville de Gouraya), Boudjebroune et Hamdia (commune de Beni Mlek), à l'extrême ouest de Tipasa), outre d'autres bureaux des zones reculées de la région. Le raccordement de ces bureaux à la fibre

optique s'inscrit au titre de la mise en œuvre de la convention signée entre les entreprises Algérie Telecom et Algérie Poste visant la «modernisation du réseau des télécommunications et l'amélioration des prestations postales», est-il ajouté dans le même document.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Benharrats: vers une mise en place imminente des bases de l'économie circulaire

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Nassira Benharrats, a affirmé hier dans un entretien à l'APS que son département veillera à une mise en place imminente des bases de l'économie circulaire créatrice de richesses et d'emplois, pour contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle économique et ce dans le cadre de la transition écologique. "Pour arriver à une transition écologique, les efforts du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables seront axés sur plusieurs volets dont la mise en place des bases de l'économie circulaire créatrice de richesses et d'emplois, pour contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle économique affranchi de la demande publique et libéré progressivement de l'emprise de la rente pétrolière", a précisé Mme Benharrats. Elle a expliqué, dans le même cadre que la stratégie de secteur de l'environnement et des énergies renouvelables ne se repose pas seulement sur la transition écologique mais aussi sur les transitions énergétique et écotoyenne ajoutant que le rééquilibrage territorial en tre le nord et le sud ainsi que l'environnement saharien seront également au cœur des priorités de ce secteur. "Le renforcement et l'organisation des filières de valorisation et de recyclage de tous types de déchets, l'actualisation de la nomenclature des métiers de l'environnement en adéquation avec les exigences de chaque étape, la révision et l'adaptation des schémas directeurs de gestion des déchets ménagers en tenant compte des spécificités pour en assurer une meilleure prise en charge figurent, également parmi les principaux axes pour une transition écologique", a affirmé la responsable.

Elle a ajouté dans le même cadre que la mise en œuvre progressive du tri sélectif des déchets à tous les niveaux avec un focus sur des actions pilotes, l'élaboration et la mise en place des plans locaux d'adaptation aux changements climatiques ainsi que la révision des mécanismes de recouvrement des taxes environnementales joueront également un rôle majeur pour réussir une transition écologique. "Le renforcement des opérations de contrôle et des mesures coercitives pour protéger les milieux récepteurs, l'éradication des décharges sauvages et l'orientation des espaces récupérés comme espaces verts, la gestion intégrée des zones sahariennes et isolées ainsi que la protection et la valorisation de tout es les ressources naturelles liées à l'environnement en général et particulièrement à l'environnement saharien figurent parmi les axes principaux du secteur pour une transition écologique réussie", a assuré la ministre Mme. Benharrats a tenu à expliquer que ces actions rentrent dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République pour la construction d'une "nouvelle Algérie" et en exécution du programme d'action du gouvernement.

La politique du secteur de l'environnement et des énergies renouvelables est basée sur une vision nouvelle qui assure au citoyen un environnement sain qui préserve sa santé et qui répond aux exigences du développement durable", selon la ministre. Elle a expliqué que cette vision sera orientée d'un coté vers la protection et la valorisation des ressources naturelles, la biodiversité, les technologies vertes et l'économie circulaire et vers la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique et d'un autre coté vers l'intégration des énergies renouvelables et la gestion durable de toutes les ressources du pays.

AGRICULTURE

La CNMA envisage de créer prochainement une banque privée au profit des agriculteurs et éleveurs

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) envisage de créer prochainement une banque privée au profit des agriculteurs et éleveurs, a annoncé mardi à Relizane son Directeur général Cherif Benhabyles.

Des préparatifs sont en cours pour le lancement d'un établissement financier pour prendre en charge l'accompagnement et le soutien des agriculteurs et éleveurs, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, M. Benhabyles en marge de l'inauguration du bureau local de la Caisse nationale de mutualité agricole à Mazouna. La création de cette banque, qui aura un caractère de mutualité, constitue l'un des objectifs tracés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à mettre en œuvre des mécanismes économiques à même de soutenir et d'accompagner des agriculteurs et éleveurs dans l'ensemble des régions du pays, a-t-il souligné. Le Directeur général de la CNMA a fait savoir qu'il sera procédé, durant l'année 2020, à l'ouverture de plus de 60 bureaux locaux de la Caisse nationale de la mutualité agricole à travers plusieurs communes du pays, notamment sahariennes, auxquels il faut ajouter 51 bureaux locaux qui existent actuellement à travers le pays et ce, dans le cadre de l'application de la stratégie de la CNMA qui repose sur le rapprochement de ses services des agriculteurs et éleveurs.

Cherif Benhabyles a insisté, lors d'une rencontre avec les cadres de la CNMA à Mazouna, sur l'importance d'une meilleure prise en charge des clients, à l'adaptation des offres des produits d'assurances aux exigences des sociétaires, leurs besoins et les spécificités de la région.

ALGÉRIE - GUINÉE ÉQUATORIALE

Le ministre de l'Énergie reçoit le directeur général de la société équato-guinéenne Sonagas

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger, une délégation équato-guinéenne conduite par le directeur général de la société équato-guinéenne (Sonagas), Juan Antonio Ndong Ondo, dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre Sonelgaz et Sonagas, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège de son département ministériel, M. Arkab a salué la concrétisation de cette coopération entre les entreprises des deux pays et a exprimé la disposition de la partie algérienne d'apporter toute l'assistance technique et l'accompagnement nécessaire pour l'entreprise Sonagas en souhaitant l'élargissement de cette coopération au secteur des hydrocarbures.

Pour sa part, M. Ndong Ondo a exprimé sa satisfaction de la coopération avec le groupe Sonelgaz et a souhaité bénéficier de l'expérience algérienne en matière de distribution de gaz et de la formation. Le mémorandum, signé en novembre dernier à Malabo en marge du 5ème Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements du Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GE CF), porte sur une coopération renforcée dans le domaine du transport et distribution du gaz ainsi que l'efficacité énergétique entre les deux pays.



ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Arkab invite les entreprises allemandes à s'engager davantage en Algérie

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a invité mardi à Alger, les entreprises allemandes à s'engager davantage en Algérie, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors d'une rencontre avec l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Mme Ulrike Knotz, accompagnée par Mme Rebbaka Hiltz, point focal pour le partenariat énergétique Algéro-allemand, M.

Arkab, qui a relevé "la bonne coopération dans le

cadre du partenariat algéro-allemand, a invité les entreprises allemandes à s'engager davantage en Algérie et réaliser des projets concrets avec les entreprises algériennes en citant le développement de l'initiative Desertec", précise la ministre. Cette entrevue a été également une occasion pour les deux parties d'examiner l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne en exprimant l'in-

qualifiées d'"excellentes", et les perspectives de leur développement. Il ont également discuté des importantes opportunités offertes en matière de partenariat notamment dans les domaines de la transition énergétique, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la formation et le transfert de technologie et du savoir-faire. Pour sa part, Mme Knotz a salué la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne en exprimant l'in-

térêt des entreprises allemandes à travailler davantage en Algérie et faire bénéficier les entreprises algériennes de l'expérience et du savoir-faire allemand notamment dans le domaine des énergies renouvelables et de la formation. L'ambassadrice a, à cette occasion, remis une invitation à M. Arkab pour participer à la 6ème conférence "Berlin Energy Transition", qui se tiendra à Berlin les 24 et 25 Mars 2020.

SIEERA 2020

Nécessaire accompagnement aux microentreprises et start-up vertes

La 3ème édition du salon international de l'Environnement et des Énergies Renouvelables "SIEERA 2020" prévu du 9 au 11 mars courant à Alger aura pour objectif principal de soutenir les micro-entreprises et start-up en leur assurant un meilleur accompagnement pour concrétiser leurs projets, a indiqué hier la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables Nassira Benharrats.

"Notre objectif dans cette édition est de soutenir et d'aider les micro-entreprises et startups vertes à se faire connaître et à se développer en leur offrant des espaces de promotion pour leurs produits et services" a précisé Mme Benharrats dans un entretien à l'APS.

Elle a ajouté, dans le même cadre qu'il a été prévu "un espace B to B pour promouvoir les partenariats qui seront conclus par les start-up vertes.

Placée sous le haut patronage du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette 3ème édition qui sera sous le thème, "Les startups vertes: locomotive du développement durable et de l'économie circulaire", regroupera, plus de 130 entreprises publiques et privées, organismes, institutions et plusieurs associations de la société civile ainsi que 5 pays étrangers qui sont l'Allemagne, l'Espagne, la Turquie et la France aux côtés de la République de Corée du sud qui est l'invité d'honneur de cette édition, selon la ministre.

La Corée du Sud sera représentée par 17 entreprises et organismes.

S'agissant du choix du thème consacré cette année aux start-up vertes et à l'économie circulaire, Mme. Benharrats, a indiqué que le choix du thème de cette 3ème édition s'inscrit dans la stratégie du secteur de l'environnement arrêtée dans le plan d'action du gouvernement visant à promouvoir les opportunités d'investissement et d'entrepreneuriat vert dans les différentes filières de l'économie circulaire. "Les startups vertes et les éco-entreprises sont des acteurs clés dans la transition vers les modes de consommation et de

production durables et sont surtout appelés à participer activement à la relance de l'économie nationale" a-t-elle tenu à souligner.

Elle a relevé que ce salon permettra de mettre en évidence le potentiel d'innovation de la jeunesse algérienne dans les domaines des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement, ajoutant que la mise en place des incubateurs par le ministère de la Micro entreprise permettra notamment à ces jeunes créateurs de mettre à l'œuvre leurs projets pour aboutir à des entreprises productives, qui seront accompagnées par le ministère de l'environnement dans toutes les étapes.

Elle a considéré que cette troisième édition du SIEERA capitalise sur l'édition de 2019 qui avait été organisée sous le thème "Les énergies renouvelables hors réseau au service d'un développement durable au Sud algérien et dans les zones enclavées".

La Corée du Sud, invitée d'honneur du "SIEERA 2020"

Mme Benharrats a indiqué que "l'année 2020 coïncide avec le 30e anniversaire des relations bilatérales entre l'Algérie et la République de Corée, et le salon sera l'occasion de mettre en évidence les avancées scientifiques et technologiques de la République de Corée dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables.

Elle a rappelé, dans le même cadre que l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et le centre national des technologies de production plus Propre (CNTPP), deux organismes sous tutelle du ministère, avaient signé un mémorandum d'entente avec la société coréenne de l'environnement, le 7 décembre 2019 qui porte sur le développement du système national de surveillance de la qualité de l'air et les moyens techniques de prévention de la pollution atmosphérique.

"A cela s'ajoute l'existence d'une coopération bilatérale très avancée dans le

secteur de valorisation énergétique des déchets", a indiqué la ministre.

Des mécanismes de facilitations au profit des start-up

Mme. Benharrats a affirmé que "des textes réglementaires sont en cours d'élaboration pour mettre en place les mécanismes de facilitations et d'appui administratifs et financiers dont vont bénéficier ces start-up".

Elle a rappelé dans le même cadre que les plus hautes autorités du pays accordent une importance particulière à l'émergence et au développement des startups dans les différents secteurs et domaines d'activités ajoutant que son secteur s'inscrit, à ce titre, aux côtés des institutions et départements ministériels dans cette vision. "Dans cette perspective, le ministère estime que des conventions et accords de partenariats seront engagés avec les différents secteurs pour dynamiser la création d'entreprises vertes et promouvoir l'entrepreneuriat vert.

Elle a ajouté que les organismes sous tutelle du ministère activent énergiquement dans cette voie à travers différents programmes de formation et actions d'accompagnement des porteurs de projets.

S'agissant la conclusion de partenariats dans le domaine de l'écocitoyenneté, Mme Benharrats a assuré que "des partenariats avec plusieurs pays qui ont fait leur preuve dans le domaine de l'écocitoyenneté seront engagés dans un avenir très proche et ce pour appuyer la transition écologique et économique du pays. "Il est important de profiter et de partager les bonnes pratiques et les expériences réussies de ces pays afin de les adapter à notre environnement éco-social", a-t-elle noté.

Le secteur de l'environnement, poursuit-elle, a développé, durant ces deux dernières décennies des partenariats internationaux qui ont ouvert au pays de nouveaux horizons pour développer le principe de l'écocitoyenneté écologique et du développement durable.

ÉNERGIE - OPEP

M. Arkab présidera la 178^e conférence ministérielle à Vienne

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, présidera la 178^e Conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui se tient depuis hier à Vienne (Autriche), a indiqué un communiqué du ministère.

M. Arkab co-présidera également la 8^e réunion OPEP-Non OPEP, prévue demain 6 mars 2020, a précisé la même source.

Ces deux réunions seront précédées par la 18^e Réunion ministérielle du Comité conjoint de suivi de l'accord de coopération Opep-non



Opep, prévue hier. La réunion se penchera sur l'examen du marché pétrolier international et les mesures à prendre pour enrayer la baisse des prix provoquée par le Coronavirus.

PÉTROLE

Réunions décisives de l'Opep+ ce jour et demain à Vienne pour enrayer la baisse des prix

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, tiendront aujourd'hui et demain à Vienne, des réunions décisives pour examiner les mesures à prendre pour enrayer la chute des prix de l'or noir provoquée par le corona virus.

Il s'agit en premier de la 178^e conférence ministérielle de l'Opep, programmée pour le jeudi 5 mars.

Elle sera présidée par le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab.

Ce rendez-vous sera suivi de la huitième (8) réunion ministérielle des pays membres de l'Opep et Non-Opep (Opep+), selon le planning officiel publié par l'Organisation. M. Arkab co-présidera également cette réunion prévue le 6 mars 2020. Ces deux rencontres seront précédées par la 18^e réunion ministérielle du comité conjoint de suivi de l'accord de coopération Opep-non Opep (JMCC), prévue ce mercredi.

Pour les réunions de la fin de la semaine, les ministres des 13 pays membres de l'Organisation et leurs dix alliés de l'Opep+, dont la Russie auront à examiner

les recommandations proposées par le Comité technique conjoint (JTC) de l'Opep+, suite à sa réunion extraordinaire, tenue le début du mois de février à Vienne. Après trois jours de discussions sur l'impact de coronavirus sur la demande mondiale et les prix de brut, ce Comité a recommandé de prolonger jusqu'à la fin 2020, l'accord actuel de réduction de la production (1,7 million de barils par jour) et de procéder à une réduction supplémentaire de production jusqu'à la fin de 2^e trimestre de 2020.

Les discussions autour d'une nouvelle réduction substantielle de la production interviennent après deux mois de l'entrée en vigueur de l'accord d'accroissement des baisses de production du pétrole d'au moins de 500.000 barils par jour (b/j), soit un total des baisses de 1,7 millions b/j par l'Opep et ses alliés.

Cet accord s'achèvera le 31 mars. Pour ce qui est de la prolongation de l'accord de réduction de la production jusqu'à décembre prochain, l'accord des participants à la Déclaration de coopération semble déjà

acquis mais concernant la seconde recommandation du JTC, rien n'est encore joué surtout que la Russie n'a toujours pas pris de position sur une éventuelle réduction supplémentaire de production de pétrole. Jeudi, le ministre de l'Énergie Alexandre Novak a déclaré aux agences de presse russes sa volonté de "coopérer davantage" dans le cadre des relations multilatérales de l'Opep+, tandis que le président Vladimir Poutine, cité également par des agences russes, a estimé dimanche que "le niveau actuel des prix du pétrole est acceptable".

Cependant, l'effet négatif de Coronavirus sur les prix de l'or noir pousse l'Opep et ses partenaires liés depuis fin 2016 par une déclaration de coopération à faire de nouveaux efforts pour soutenir les cours du brut et rétablir l'équilibre du marché pétrolier international.

L'Algérie qui préside la conférence de l'Opep, a appelé à une action consensuelle et rapide pour faire face à la détérioration "inquiétante" des marchés pétroliers en raison de la propagation du coronavirus.

rus.

Dans ce cadre, le président de la Conférence de l'Opep, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a souligné dans un entretien à l'APS que les ministres de l'Organisation ont apporté leur soutien à la recommandation du JTC selon laquelle il est nécessaire de procéder à une nouvelle baisse substantielle, ajoutant toutefois que le volume des réductions n'était pas encore déterminé.

A signaler que les cours de brut ont enregistré une baisse importante depuis le début de l'année en cours.

Cette baisse est due selon plusieurs analystes à l'inquiétude des investisseurs de possibles conséquences de la propagation de l'épidémie de pneumonie virale (Covid-19) apparue en décembre en Chine.

Pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie a révisé en baisse ses attentes concernant la croissance de la demande de brut pour 2020, attendue désormais à 825.000 barils par jour, au plus bas depuis 2011, sous l'effet des conséquences "significatives" du coronavirus.

L'incertitude mondiale aggravera l'affaiblissement économique en Afrique du Sud (Ramaphosa)

L'incertitude qui entoure l'économie mondiale, en raison du Coronavirus, devra aggraver l'affaiblissement de l'économie sud-africaine, a indiqué, mardi, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa.

Les chiffres rendus publics mardi au sujet de la performance de l'économie "ne sont pas satisfaisants, mais ne sont pas surprenants non plus", a dit Ramaphosa lors d'une rencontre avec les médias au Cap. Les signes de la récession étaient clairs, a-t-il dit, citant l'incertitude économique mondiale et les effets de l'épidémie du Coronavirus.

Des chiffres publiés par le département gouvernemental des statistiques ont montré que le produit intérieur brut (PIB) sud-africain s'est contracté de 1,4 pc au quatrième trimestre 2019, plongeant le pays dans une récession technique.

Cette récession est la deuxième depuis l'arrivée au pouvoir en 2018 de Ramaphosa dont les promesses d'"une nouvelle aube" pour l'Afrique du Sud semblent se heurter à une réalité amère.

L'épidémie du Coronavirus aura un impact immédiat sur le tourisme et le commerce, a dit le chef d'Etat sud-africain.

L'Afrique du Sud n'a pas encore confirmé officiellement des cas du virus, mais Ramaphosa a relevé que son pays sera également touché.

"Alors que nous n'avons pas enregistré des cas dans notre pays, nous serons, sans doute, également touchés car de plus en plus de pays sont affectés par le virus", a-t-il dit.

BOURSE

Wall Street sceptique face à l'annonce surprise de la Banque centrale américaine

La Bourse de New York a été vivement secouée mardi par la baisse des taux décidée en urgence par la Banque centrale américaine (Fed) pour atténuer l'impact économique du coronavirus, annonce accueillie avec beaucoup de scepticisme par les investisseurs.

Son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average, a chuté de 2,94% à 25.917,41 points.

Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a plongé de 2,99% à 8.684,09 points et le S&P 500, qui représente les 500 plus grandes entreprises de Wall Street, a perdu 2,81% à 3.003,37 points.

"En agissant rapidement et de manière agressive, le président de la Fed a implicitement montré une grande inquiétude quant aux risques pesant sur les perspectives économiques", a commenté Ken Matheny, économiste chez IHS Markit.

Les indices s'étaient pourtant soudainement redressés juste après l'annonce par la Réserve fédérale (Fed) d'une baisse des taux de 0,5 point de pourcentage prise en-dehors du calendrier habituel des réunions monétaires, une première depuis la crise financière de 2008.

Ils ont ensuite alterné entre pertes et profits avant de s'enfoncer de nouveau dans le rouge au moment de la conférence de presse du président de la banque centrale américaine, Jerome Powell.

Ce dernier a reconnu que l'incertitude restait de mise quant à la durée et à l'ampleur de l'épidémie.

Ces propos ont déprimé les courtiers, qui ont fui le marché des actions pour se réfugier vers les actifs financiers jugés sûrs, comme la dette des Etats-Unis.

Le taux d'emprunt à 10 ans du pays est ainsi passé pour la première fois sous le seuil symbolique de 1%.

Même si le président américain Donald Trump a une nouvelle fois fustigé la Fed en jugeant qu'elle n'allait pas assez loin et en plaidant pour d'autres baisses de taux, plusieurs analystes se sont rapidement interrogés sur l'impact réel de l'intervention soudaine de l'institution. A la question de savoir si la baisse annoncée mardi permettra de "compenser l'affaiblissement de la demande générée par le coronavirus, la réponse est probablement non", a ainsi relevé Karl Haeling de LBBW. "Si vous ne voulez pas faire un voyage d'affaires ou aller à un concert, le fait que la Fed abaisse ses taux ne changera probablement pas votre décision, qui se fonde sur votre peur du virus." Pour Peter Cardillo de Spartan Capital Securities, l'action de la Fed peut même "envoyer le mauvais message" aux marchés car elle semble d'une part répondre plus aux pressions politiques de Donald Trump qu'à un véritable besoin économique, et elle donne, d'autre part, l'impression que l'institution "utilise toutes ses munitions", et n'aura plus de marge de manœuvre si la crise empire.

APS

MARCHÉS - CHANGES

L'euro retombe un peu face au dollar au lendemain de la baisse des taux de la FED

L'euro baissait un peu hier face au dollar, au lendemain d'un plus haut en deux mois provoqué par une baisse surprise des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine.

Vers 9h50 GMT (10h50 à Alger), l'euro perdait 0,15% face au billet vert, à 1,1156 dollar. Mardi, il était monté jusqu'à 1,1212 dollar, un niveau plus vu depuis début janvier.

Hier, les commentateurs digéraient encore la baisse des taux d'intérêt de la banque centrale américaine décidée la veille à la surprise générale. Après une déclaration des pays du G7 sans mesures concrètes pour éviter une récession mondiale face à l'épidémie de coronavirus, la Fed a décidé

d'agir en urgence en réduisant ses taux de 0,5 point de pourcentage. Cette mesure a été prise entre deux réunions du comité de politique monétaire pour la première fois depuis la crise de 2008.

"La porte reste ouverte pour d'autres assouplissements (monétaires) si cela s'avère nécessaire dans les prochains mois", a en outre souligné Lee Hardman, analyste pour MUFG.

Une baisse des taux d'intérêt rend la devise concernée moins rémunératrice et donc moins attractive pour les capitalistes.

Mais la "performance économique" des Etats-Unis apparaît comme un facteur "clé" pour limiter la baisse du

dollar, a signalé Han Tan, analyste pour FXTM. Celle-ci "semble toujours bien placée pour rebondir, comparé aux autres principales économies", a-t-il ajouté. Dorénavant, le marché aura les yeux tournés vers les autres grandes banques centrales, et notamment la BCE, qui doit tenir une réunion de politique monétaire la semaine prochaine.

Selon plusieurs analystes, l'institution devrait probablement baisser davantage son taux sur les dépôts excédentaires, actuellement fixé à -0,50%, ce qui pénaliserait les banques choisissant de confier leurs liquidités à la BCE au lieu de les états aux entreprises et ménages.

GHARDAÏA

Saisie de plus d'un kilogramme de kif traité à El-Menea



Une quantité de 1,3 kilogramme de kif traité a été saisie par la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) dans la région d'El-Menea, suite à l'arrestation d'un présumé dealer, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa.

Agissant sur informations et sous la supervision du parquet du tribunal d'El-Menea, les éléments de la BMPJ ont procédé à une perquisition dans domicile du présumé dealer, qui a permis la saisie de cette quantité de drogue destinée à être écoulée sur le marché local, ainsi que deux motocyclettes utilisées pour le transport et l'approvisionnement des consommateurs d'El-Menea, précise la source dans un communiqué.

Les premiers éléments de l'enquête ont permis l'arrestation du présumé dealer (30 ans) et la saisie d'une somme d'argent issue de la vente de cette drogue estimée à 40.000 DA, est-il ajouté. Le mis en cause a été déféré devant les instances judiciaires compétentes avant d'être placé sous mandat dépôt, selon la même source.

TÉBESSA

Saisie de plus de 24.000 comprimés de psychotropes au poste frontalier El-Meridj dans deux opérations distinctes



Une quantité de 24.355 comprimés de psychotropes a été saisie par les services de la direction régionale des Douanes de Tébéssa au niveau du poste frontalier El Meridj dans deux opérations distinctes, a-t-on appris mardi auprès de la cellule d'information et de communication de ce corps constitué.

Selon la même source, les douaniers sont parvenus à déjouer une tentative d'introduction sur le territoire national 11.154 comprimés de psychotropes lors de la première opération, avant de saisir une autre quantité de 13.201 au cours d'une seconde opération.

Les brigades des douanes des quatre postes frontaliers de la wilaya de Tébéssa œuvrent à «lutter contre le trafic de drogue à travers le renforcement des opérations de contrôle et de vérification des passagers», a assuré la source.

Les substances classées hallucinogènes saisis au cours de la 2ème opération étaient dissimulés dans le réservoir de carburant du véhicule touristique d'un passager qui s'appropriait à finaliser les formalités douanières pour rentrer sur le territoire national, a-t-on signalé.

TIZI-OUZOU

Reprise de travail à l'usine ENIEM

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou ont repris le travail mardi après un mois d'arrêt technique des activités depuis le 2 février, a-t-on appris de la direction de cette entité économique.

"Nous avons repris le travail avec une quantité de matière première qui nous permettra un minimum d'activité en attendant le gros des arrivages de nos commandes à partir de la 2ème quinzaine de ce mois de mars en cours et durant le mois d'avril prochain", a déclaré à l'APS, le P-dg de l'entreprise, Djilali Mouazer.

Dans une note en date du 29 janvier dernier, la direction de l'entreprise, qui fait face à des contraintes financières et d'approvisionnement en matière première depuis l'été dernier, en accord avec le partenaire social informait les travailleurs qu'ils avaient convenus d'un "arrêt technique d'activité" à partir du 02 février dernier.

Cet arrêt technique des activités faisait suite au non aboutissement des démarches engagées par l'entreprise auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), ce qui a provoqué une rupture de stocks et des collections CKD, moins d'une année après celui vécu en juillet 2019.

Le 02 février dernier, soit au pre-



mier jour de cet arrêt technique, un premier crédit de 1,1 milliard de DA a été débloqué au profit de l'Entreprise à l'issue d'une réunion avec le ministre de l'Industrie et des Mines qui avait

instruit la BEA afin de lui "débloquer" les crédits nécessaires en attendant un autre crédit d'un montant de 1,5 à 2 milliards de DA, qui sera débloqué ultérieurement.

ALGER

Large campagne de sensibilisation sur la lutte contre le moustique tigre à partir du 15 mars

L'Etablissement d'hygiène urbaine et de protection de l'environnement de la wilaya d'Alger entamera, à partir du 15 mars, une large campagne de sensibilisation sur la lutte contre le moustique tigre à travers les différentes communes de la capitale, a-t-on appris mardi du Directeur général de cet établissement.

M. Hamimi Mustapha a précisé à l'APS qu'une campagne de sensibilisation sur la lutte contre le moustique tigre débutera à partir du 15 mars jusqu'à octobre 2020 au niveau de plusieurs communes d'Alger, visant à fournir aux citoyens des conseils sur les mesures à adopter pour faire face aux nuisances de cet insecte en prévision de la saison estivale.

Cette action de proximité



sera effectuée en coordination avec les bureaux d'hygiène et d'assainissement au niveau des 57 communes, a fait savoir le même responsable qui a indiqué que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés

pour faire réussir cette opération. Concernant les communes où sont enregistrés les foyers du moustique tigre depuis 2017, M. Hamimi a cité plusieurs communes à l'image de Kouba, Birkhadem, Saoula,

Gué de Constantine, Hussein Dey, El Biar, Oued Koriche, Beni Messous, El Hammamet, El Mouradia, Hydra, ...etc.

Parmi les principales causes à l'origine de l'apparition et la prolifération du moustique tigre, M. Hamimi a cité les marécages et les eaux stagnantes, d'où la nécessité de respecter les conditions d'hygiène et de santé.

Afin d'endiguer la prolifération de cet insecte, il est préconisé d'éliminer les eaux stagnantes qui favorisent la reproduction du moustique autour des domiciles, supprimer les pneus usagers et tout autre objet pouvant contenir de l'eau, changer l'eau des vases régulièrement et couvrir les récipients et autres réceptacles d'eau.

ALGÉRIE - E.A.U - FORMATION

Ghardaïa : une douzaine de femmes honorées par l'ambassadeur des Emirats arabes unis

Une douzaine de femmes de la wilaya de Ghardaïa, ayant participé à une formation dans le cadre d'un programme de renforcement des compétences féminines, ont été honorées lors d'une cérémonie organisée mardi à El-Atteuf (Ghardaïa) par l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis à Alger, en présence de la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA).

Ces femmes ont bénéficié d'une formation dans le domaine du tissage et de la tapisserie, au titre d'un programme de renforcement et de soutien des compétences des femmes et filles, initié par les Emirats Arabes unis, en collaboration avec l'UNFA, a expliqué à l'APS Nouria Hafsî, SG de l'UNFA.

Quatre wilayas du pays (Sidi Bel Abbès, Saïda, Ghardaïa et Bejaïa) ont

bénéficié de ce programme dans des domaines choisis par les femmes localement, a-t-elle précisé.

L'initiative sociale de formation tend en premier lieu à renforcer les compétences et à donner des moyens susceptibles de permettre l'intégration de la femme dans la croissance économique et le développement durable du pays, a indiqué de son côté Mouza Houcaïni, membre de l'ambassade des EAU à Alger.

"Une sommes de plus de trois millions de dollars a été mobilisée pour soutenir et renforcer les compétences des femmes dans le monde", a affirmé l'ambassadeur des EAU à Alger, Youssef Sebaa Al Ali, dans une intervention lors de la cérémonie de remise de certificats de participation à cette formation.

Cette formation permet de créer des

opportunités d'autonomisation financière et vise également à capitaliser le savoir-faire des femmes acquies au fil des siècles pour renforcer les capacités économiques à travers l'amélioration de la qualité du produit, l'innovation et la commercialisation.

Un vibrant hommage a été rendu à la femme à la veille de la célébration de la journée internationale de la femme.

Auparavant, l'ambassadeur des EAU à Alger s'est entretenu au siège de la wilaya avec le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani.

L'entretien a porté, selon l'ambassadeur, sur les potentialités, les perspectives de développement des relations de partenariat et les possibilités d'investissement dans la wilaya de Ghardaïa.

RÉFUGIÉS ROHINGYAS L'ONU réclame 877 millions de dollars US d'aide

Les Nations unies ont réclamé mardi 877 millions de dollars (789 millions d'euros) pour venir en aide cette année aux centaines de milliers de Rohingyas réfugiés au Bangladesh et aux communautés vulnérables qui les accueillent.

Les fonds demandés par le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) permettront de répondre aux besoins de quelque 855.000 Rohingyas réfugiés en Birmanie et plus de 444.000 Bangladais qui les accueillent au sein de leur communauté, ont indiqué ces agences dans un communiqué.

Peuple apatride parmi les plus persécutés de la planète, les Rohingyas sont pris en étau entre la Birmanie qui les rejette en les considérant comme des étrangers, et le Bangladesh qui refuse qu'ils s'intègrent sur son territoire et place dans des camps sombres.

Depuis août 2017, quelque 740.000 Rohingyas se sont réfugiés au Bangladesh pour fuir les exactions de l'armée birmane et de milices bouddhistes, qualifiées de "génocide" par des enquêteurs de l'ONU.

La Birmanie a rejeté ces accusations.

Les centaines de milliers de Rohingyas qui se trouvent toujours dans des camps et des villages en Birmanie vivent dans des conditions d'"apartheid", selon Amnesty International, sans liberté de mouvement et avec un accès limité à des emplois, à l'enseignement ou à des soins.

Le Bangladesh et la Birmanie ont signé un accord sur le retour des réfugiés, mais peu d'entre eux ont décidé



de revenir craignant pour leur sécurité.

A Genève, le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, Shahriar Alam, a demandé que la communauté internationale soutienne davantage l'accord.

"Nous attendons des pays membres de l'ONU qu'ils fassent tout leur possible pour faire pression sur la Birmanie afin qu'il reprenne ses citoyens de façon (...) sûre et volontaire", a-t-il déclaré aux journalistes.

Le HCR et l'OIM estiment que "les Rohingyas veulent clairement rentrer chez eux, mais seulement lorsqu'ils

seront en sécurité avec leurs familles, lorsqu'ils auront accès à leurs droits et aux services de base et lorsqu'ils verront que la voie menant à l'obtention de la citoyenneté en Birmanie s'ouvre".

"Obtenir de la clarté sur la question de la citoyenneté est le plus important", a souligné le responsable du HCR, Filippo Grandi, aux côtés du chef de la diplomatie du Bangladesh.

"D'ici là, le monde doit soutenir les Rohingyas ainsi que le gouvernement et le peuple du Bangladesh qui continuent à les accueillir", a-t-il relevé, cité dans le communiqué.

INTEMPÉRIES AU BRÉSIL Au moins 16 morts

Au moins 16 personnes sont mortes et 32 autres sont portées disparues suite aux inondations dues à des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville brésilienne de Sao Paulo, notamment la région du port de Santos, selon un nouveau bilan des autorités locales, rapporté hier par des médias.

Vu le nombre des personnes portées disparues, ce bilan pourrait s'alourdir, au moment où les pompiers cherchent toujours des corps dans les zones dévastées par les inondations et les glissements de terrain, ont précisé les mêmes sources.

Un précédent bilan faisait état d'au moins 10 morts dans la région de Santos, une zone littorale de l'Etat de Sao Paulo, selon les autorités locales.

Des pluies diluviennes se sont abattues dès lundi soir sur le sud de l'Etat brésilien le plus riche et le plus peuplé.

Le port de Santos est le plus grand d'Amérique Latine et est considéré d'une importance cruciale pour l'économie de l'Etat de Sao Paulo.

Plusieurs routes qui relient Santos à Sao Paulo étaient totalement bloquées en raison de glissements de terrain ou d'arbres se trouvant sur la chaussée.

CORÉE DU SUD 36 blessés suite à une explosion dans une usine pétrochimique

Trente-six (36) personnes ont été blessées hier suite à une explosion dans une usine pétrochimique dans le sud-ouest de la Corée du Sud, a rapporté l'agence de presse Yonhap, citant les responsables des pompiers.

L'explosion s'est produite dans une usine pétrochimique appartenant à l'entreprise LOTTE Chemical, dans la ville de Seosan (sud-ouest), dans la province du Chungcheong du Sud.

L'explosion a provoqué un incendie, qui a été éteint environ deux heures plus tard, a-t-on précisé.

Trente-six (36) personnes, dont des ouvriers de l'usine et des villageois habitant à proximité, ont été blessées. Parmi elles, deux se trouvaient dans un état critique. L'explosion aurait été causée par la fuite d'un tuyau de compresseur utilisé pour produire des produits pétrochimiques à partir de naphtha.

La cause exacte de l'incendie est en train de faire l'objet d'une enquête.

En outre, des dizaines de maisons et de centres commerciaux près de l'usine ont été touchés par l'explosion, des fenêtres ayant été brisées et les murs extérieurs de certains bâtiments s'étant effondrés, selon la même source.

THAÏLANDE Près de 7 millions de touristes en moins en 2020

Le «Tourism Authority of Thailand» (TAT) a réduit ses prévisions pour les arrivées de touristes étrangers à 33 millions pour 2020, contre 39,8 millions en 2019, soit une baisse de 6,8 millions de visiteurs étrangers.

Le tourisme intérieur reste également fragile et les hôteliers ont enregistré une demande plus faible de la part des organisateurs de réunions et de séminaires d'entreprise (MICE) avec de nombreuses annulations depuis le début de la crise du coronavirus.

La Thaïlande est le pays d'Asie du Sud-Est le plus dépendant du tourisme chinois et un des plus exposés à l'épidémie du Covid-19.

Depuis le début du mois de février le tourisme a chuté de près de 50% en Thaïlande, entraîné par l'effondrement du marché chinois (-90%).

Quelque 10,99 millions de touristes chinois (sur un total de 39,8 millions de touristes) ont visité la Thaïlande en 2019.

Plus de 27% des arrivées totales de touristes en Thaïlande sont en provenance de Chine, et leurs dépenses sont cruciales pour l'économie thaïlandaise, puisque le tourisme représente environ 20% du produit intérieur brut du pays et le premier pourvoyeur d'emploi.

APS

CLIMAT

Bruxelles présente sa «loi climat» sous l'oeil dubitatif de Greta Thunberg

La Commission européenne a présenté hier son projet de «loi climat» pour l'UE, afin d'inscrire dans le marbre l'objectif de neutralité carbone en 2050, sous le regard de la jeune militante suédoise Greta Thunberg en visite à Bruxelles.

La jeune militante a été invitée à participer à une réunion avec l'ensemble des commissaires européens hier matin, une marque de considération inhabituelle.

Pensé comme la référence pour toutes les futures législations de l'Union européenne, le texte vise à transcrire dans

la loi l'ambition d'un niveau d'émissions de gaz à effet de serre nettes nulles d'ici le milieu du siècle, c'est-à-dire un équilibre entre les émissions (réduites le plus possible) et l'absorption de carbone (par des techniques de séquestration).

Le président de la commission Environnement du Parlement européen, le Français Pascal Canfin (Renew Europe, centristes et libéraux) y voit aussi l'opportunité de sortir d'un schéma de décision qui nécessite un consensus entre dirigeants.

La «loi climat» fera l'objet d'un dialogue législatif

entre le Parlement et les Etats membres.

La caution de celle qui est devenue l'icône de la lutte contre le changement climatique et d'autres ONG est loin d'être acquise, cependant et le projet de loi, pas encore publié, a déjà suscité des commentaires sévères notamment sur les niveaux de réduction de gaz à effet de serre et les échéances.

Si 2050 ne fait plus débat, la bataille s'annonce en revanche plus âpre sur l'objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Pour de nombreux

observateurs, la barre actuellement fixée, -40% par rapport au niveau de 1990, est obsolète à la fois au regard de l'accord de Paris sur le climat et de la neutralité climatique en 2050.

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen s'est engagée, dans son programme politique, à la relever à -50%, voire -55%.

La Commission propose encore, selon le projet de loi, de se donner le droit, après 2030, tous les cinq ans jusqu'en 2050, de revoir les objectifs pour ajuster la trajectoire vers la neutralité climatique.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Menaces contre une mosquée de Christchurch: un homme de 19 ans arrêté

La police néo-zélandaise a arrêté un homme de 19 ans dans l'enquête sur des menaces faites contre une des deux mosquées de Christchurch attaquée un an auparavant par un suprémaciste blanc australien.

La plus grande ville de l'île du Sud se prépare à commémorer mi-mars ce carnage dans lequel 51 fidèles musulmans avaient trouvé la mort, et la police a augmenté les patrouilles aux abords des deux lieux de culte.

Les menaces contre la mosquée al-Nour ont été publiées sur la messagerie Telegram. Des médias ont

divulgué des photos d'un homme portant une cagoule et assis dans une voiture devant la mosquée, avec un texte menaçant et un émoji représentant un pistolet.

«Ce genre d'image n'a pas sa place en Nouvelle-Zélande».

Elle est odieuse et ne sera pas tolérée», a déclaré dans un communiqué John Price, un des responsables de la police de Canterbury, la région où se trouve Christchurch.

Le suspect, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a été arrêté à la suite d'une descente de police à Christchurch. La police a précisé

que sa présence serait beaucoup plus visible aux abords de la mosquée al-Nour et celle de Linwood d'ici au 15 mars, jour anniversaire de la tuerie.

M. Price a remercié les personnes ayant signalé l'image menaçante et appelé à ne pas la partager.

On ignore encore les détails de la cérémonie censée être organisée pour le premier anniversaire du carnage.

Le tireur, l'Australien Brenton Tarrant, qui s'était filmé lors de la tuerie, doit être jugé à partir du 2 juin.

CHU D'ORAN Acquisition d'un nouveau service de radiothérapie avant fin 2020

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran sera doté avant la fin de l'année en cours d'un nouveau service de radiothérapie, qui contribuera à améliorer la prise en charge des malades de la région, a-t-on appris du responsable de la cellule d'information et de communication de l'hôpital.

Les travaux ont été achevés dans ce service dans le cadre de la modernisation des services hospitaliers du CHUO, qui seront dotés d'équipements et de ressources humaines nécessaires en prévision de son ouverture à la fin de l'année, a indiqué Kamel Babou.

Le service, qui s'étend sur une surface de plus de 500 mètres carrés, est composé d'un sous-sol et deux étages devant accueillir un grand nombre de malades par jour, a-t-il fait savoir. Toutes les procédures administratives liées aux équipements du service ont été accomplies, notamment celles liées au cahier de charges, au lancement d'un avis d'appel d'offres et à l'évaluation des offres en prévision de son ouverture.

Le nouveau service de radiothérapie, qui sera également doté de deux accélérateurs linéaires afin d'améliorer la prise en charge du patient et de développer l'efficacité de tous les moyens de traitement, veillera à la prise en charge des personnes atteintes des différents types de cancer, issues de la wilaya d'Oran et des wilayas voisines, dans la perspective de devenir un "modèle sophistiqué de prise en charge des cancéreux dans la région ouest du pays", selon la même source.

ILLIZI

Consultations et interventions chirurgicales ophtalmologiques gratuites à Djanet



Plus d'un millier de consultations et d'une cinquantaine d'interventions chirurgicales en ophtalmologie ont été menées gratuitement à l'établissement public hospitalier EPH-Ifrî à Djanet (Illizi), dans le cadre de journées médicales ophtalmologiques de solidarité, a-t-on appris hier des responsables de l'EPH.

Cette action de solidarité, encadrée par un staff algéro-suisse spécialisé en ophtalmologie, a touché 1.184 personnes pour les consultations et 56 autres pour les gestes chirurgicaux, en majorité pour les séniors et les femmes, a indiqué le directeur de l'EPH-Ifrî, Moussa Badallah.

Elle intervient dans le cadre des efforts de rapprochement des prestations de santé du citoyen, visant à alléger les souffrances des malades de la région de Djanet et à leur épargner les déplacements vers d'autres wilayas du pays pour leurs consultations et soins, a-t-il ajouté. La wilaya d'Illizi et la région de Djanet connaissent une forte prévalence de maladies ophtalmologiques, à l'instar de la cataracte, du trachome et de la myopie, en raison notamment de la nature de la région et de la fréquence des vents de sable tout au long de l'année qui altèrent la vision.

Des campagnes médicales similaires sont projetées à travers la wilaya d'Illizi, dans le cadre de jumelage inter-hôpitaux du pays ou à la faveur d'actions de solidarité avec des associations caritatives actives dans le domaine, a assuré le même responsable.

CORONAVIRUS

4 nouveaux cas enregistrés, 12 au total en Algérie

Quatre (4) nouveaux cas de Coronavirus (Covid-19) ont été confirmés hier en Algérie, portant à douze (12) le nombre de personnes infectées par le virus dans le pays, a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Ces nouveaux cas "ont été enregistrés dans la même famille pour atteindre un total de douze (12) cas confirmés", indique le ministre dans un communiqué, précisant que "l'enquête épidémiologique se poursuit pour retrouver et identifier toutes les personnes qui étaient en contact avec le ressortissant algérien et sa fille, tous deux résidant en France".

Pour rappel, les deux premières personnes, une femme de 53 ans et sa fille âgée de 24 ans, porteurs sains ont été confirmées positives au coronavirus dimanche dernier par le Laboratoire national de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie.

Le dispositif de surveillance et d'alerte mis en place et renforcé régulièrement pour répondre à l'évolution de la situation épidémiologique du coronavirus a permis de retracer le parcours d'un Algérien de 83 ans et sa fille résidant en France ayant séjourné en Algérie du 14 au 21 février 2020 dans leur famille à Blida et qui



ont été confirmés positifs au coronavirus après leur retour en France, le 21 février 2020. Le ministre de la Santé affirme que le dispositif de veille et

d'alerte mis en place "demeure en vigueur et la mobilisation des équipes de santé reste à son plus haut niveau", conclut le communiqué.

REPRODUCTION/PLANIFICATION

500 millions de dinars alloués annuellement à l'acquisition des moyens de planification familiale

Un budget de 500 millions de DA est alloué annuellement à l'acquisition de moyens de la planification familiale, a fait savoir mardi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderahmane Benbouzid.

Intervenant lors d'une journée de sensibilisation sur la politique nationale de la population et le cadre législatif de la santé de reproduction et de la planification familiale, organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN), Pr. Benbouzid a indiqué que son ministère «consacre annuellement un budget de 500 millions de DA pour l'acquisition des moyens de planification familiale mobilisant plus de 4500 éléments entre gynécologues obstétriciens, médecins généralistes et sages femmes».

Pour offrir les prestations nécessaires et tous les moyens de planification familiale gratuitement, le ministère a mobilisé en outre «plus de 1400 polycliniques, 1372 salles de soins et 292 centres de planification familiale», a précisé le ministre de la santé.

Soulignant «l'avancée remarquable» de l'Algérie en matière de la planification familiale, il a indiqué que le taux d'utilisation des moyens contraceptifs par les couples en âge de procréation est passé de 8% dans les années 60 à 57% ces dernières années.

Concernant les données des activités de la santé de reproduction, y compris la planification familiale, et l'indicateur de suivi de l'évaluation, le ministre a fait état

d'un projet dans le cadre de la coopération avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) pour définir les dispositifs et moyens de veille et d'évaluation, ainsi que le développement d'un partenariat fort et permanent avec les secteurs concernés, le secteur privé et les associations actives dans le domaine de la planification familiale.

Il a cité, dans ce cadre, la convention signée avec l'Association algérienne pour la planification familiale, le 22 octobre 2017, visant l'élargissement de la sensibilisation, de l'éducation, de la formation et de la communication. Le ministre a rappelé, en outre, les trois objectifs du Plan de planification familiale, dont la première étape (les années 1970) visait l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant et la réduction de la mortalité, la 2e qui a débuté en 1983, a focalisé sur la planification des naissances pour maîtriser la croissance démographique, et la 3e étape, elle a débuté de puis la tenue de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994 au Caire où ce Plan est devenu «partie intégrante de la politique nationale de la population et du développement, à travers la consécration de la santé procréative». Atteindre une croissance démographique modérée permettant un équilibre entre le facteur démographique, les ressources économiques et l'environnement accessible est l'objectif principal a-t-il précisé, et ce, «en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens, satisfaire les

besoins en termes de moyens et services de planification familiale, élever le niveau de la sensibilisation et de la responsabilité en matière de procréation et réduire la mortalité maternelle et la mortalité infantile, notamment néonatale».

Par ailleurs, le ministre de la Santé a affirmé que des activités de santé de la reproduction, tracées par le ministère, vise l'élargissement de l'accessibilité à des services et à des soins de qualité dans le domaine de la planification familiale et dans toutes les activités ciblant la mère et l'enfant, notamment la maternité sans risque, la prévention et le traitement des infertilités et des maladies sexuellement transmissibles (MST), le dépistage des cancers génitaux, ainsi que la prévention de la violence, sous toutes ses formes.

Président l'ouverture de cette journée de sensibilisation, le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a salué l'intérêt accordé par l'Etat à la politique nationale sanitaire, notamment la santé de la reproduction qui est, a-t-il dit «un fondement en matière de santé et de population et l'un des indicateurs du développement humain».

Il a rappelé, à ce propos, l'engagement de l'Etat à concrétiser les objectifs du développement durable, dont trois ont trait à la santé de la reproduction à savoir la réduction de la mortalité infantile, la promotion de la santé maternelle et la lutte contre le virus de l'immuno-déficience acquise (SIDA).

Concernant la législation,

M. Chenine a fait souligné que le Parlement avait accompagné les efforts de l'Etat à travers l'adoption de la loi sur la Santé de 2018 avec introduction de modifications substantielles allant de pair avec ces efforts.

Néanmoins, le président de l'APN a estimé qu'en dépit des acquis enregistrés, lacunes et des obstacles sont encore enregistrés, mais les autorités du pays, a-t-il assuré s'attendent à leur prise en charge pour atteindre les objectifs du développement durable à l'horizon 2030.

De son côté, l'inspecteur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Abdelhamid Hachani a présenté le point de vue de la religion concernant la procréation et à l'espacement des naissances pour la santé maternelle et infantile et la prospérité de la société en s'appuyant sur des versets et des hadiths.

Pour sa part, le directeur de la population au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Amor Ouali, a évoqué la politique démographique et le nombre de naissances passant de 585.000 naissances en 2000 à 1.038.000 naissances en 2019, ajoutant que le taux de fécondité est passé de 2 enfants pour chaque femme en 2002 à 3 enfants pour chaque femme.

Il a affirmé, par ailleurs, que la maîtrise de la croissance démographique est un élément important pour la mise en place de politiques économiques et sociales efficaces.

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

CORÉE DU SUD

La Corée du Sud confirme 851 nouveaux cas, 5.186 au total

La Corée du Sud a confirmé mardi 851 cas supplémentaires du nouveau coronavirus (COVID-19) en 24 heures, portant le nombre total d'infections à 5.186.

A 16h heure locale (7h GMT), on recensait cinq décès supplémentaires, portant le nombre total de morts à 31. Le taux de mortalité dû au nouveau coronavirus dans le pays était de 0,6% lundi à minuit heure locale.

Ce chiffre est passé à 4% chez les septuagénaires et à 5,4% chez les octogénaires et plus. Le Centre coréen de contrôle et de prévention des maladies (KCDC) actualise ses données deux fois par jour à 10h et 17h (1h et 8h GMT). Les infections virales ont grimpé en flèche au cours des 13 derniers jours, avec 4.304 nouveaux cas signalés entre le 19 février et le 2 mars.

Le pays a relevé son alerte virale au quatrième et plus haut niveau, le «rouge». Le nombre total d'infections à Daegu, à environ 300km au sud-est de la capitale Séoul, et dans la province environnante de Gyeongang du Nord est passé à 3.601 et 685 respectivement lundi vers minuit, ce qui représente près de 90% du total des cas confirmés. Daegu est devenue l'épicentre de la propagation virale en Corée du Sud, du fait que le plus grand foyer d'infection a été trouvé dans cette métropole de 2,5 millions d'habitants. Les cas d'infection à Daegu sont étroitement liés aux officiers religieux d'une petite secte chrétienne locale appelée



Sincheonji. Selon les chiffres publiés mardi matin, 2.698 patients, soit près de 60% de l'ensemble des cas enregistrés dans le pays, sont liés à cette organisation. Un total de 119 cas ont pu être retracés à l'hôpital de Daenam dans le comté de Cheongdo, au sud de Daegu. Un dépistage a été effectué pour l'ensemble des 650 patients et du personnel médical, car presque tous les patients du service psychiatrique de l'établissement ont été contrôlés positifs au virus. Cette

infection de masse serait liée à la secte Sincheonji, un certain nombre de ses adeptes ayant assisté à une cérémonie funéraire en l'honneur d'un des frères de son fondateur.

Le gouvernement sud-coréen a désigné Daegu et Cheongdo comme «zone de gestion spéciale».

Depuis le 3 janvier, le pays a testé plus de 125.000 personnes, dont 85.484 étaient négatives pour le nouveau coronavirus et 35.555 voient leurs résultats en cours d'analyse.

Le président français appelle à «faire bloc» face à l'épidémie de coronavirus

Le chef de l'Etat français Emmanuel Macron s'est rendu mardi à Paris au centre opérationnel du ministère de la Santé qui coordonne la gestion de la crise du coronavirus COVID-19, où il a exhorté à «faire bloc» face à la propagation de l'épidémie après avoir annoncé que l'Etat réquisitionnait «tous les stocks et la production de masques de protection».

«Faire bloc, c'est ce que nous devons à notre pays. Nous devons tous avoir conscience que nous sommes tous mobilisés dans la durée.

Mais nous sommes prêts et je sais que nous sommes en capacité de faire face à cette crise», a déclaré le président Macron, depuis le Centre opérationnel de régula-

tion et de réponse aux urgences sanitaires et sociales, situé au ministère de la Santé dans la capitale française.

Sa visite, annoncée un peu plus tôt par l'Elysée, intervient au lendemain de la modification de l'agenda du chef de l'Etat en raison de la crise du COVID-19.

Mardi, un quatrième décès en France, d'une personne contaminée par le coronavirus, a été annoncé par le ministère de la Santé et la barre des 200 cas confirmés a été dépassée. Avec l'Italie et l'Allemagne, la France est l'un des principaux foyers du coronavirus en Europe.

Le président Macron a voulu apporter et témoigner «son soutien et sa gratitude» au personnel du centre de crise, a souli-

gné l'Elysée. Il a remercié l'ensemble des fonctionnaires en insistant sur «la continuité du service public».

«Nous sommes rentrés dans une phase qui va durer des semaines, voire des mois», a-t-il dit.

Un peu plus tôt, sur Twitter, le président Macron a par ailleurs annoncé que l'Etat réquisitionnait «tous les stocks et la production de masques de protection» pour les distribuer aux professionnels de santé et aux personnes atteintes par le coronavirus.

Dans la matinée, le ministre de la Santé Olivier Véran a fait savoir sur BFMTV qu'un «nouveau déstockage de 15 à 20 millions de masques» de protection aurait lieu cette semaine, alors que 15 mil-

lions de masques ont déjà été distribués dans le pays.

«L'hôpital français est prêt. La médecine de ville est prête. Nous faisons en sorte de fournir tout le matériel nécessaire aux hôpitaux et aux professionnels de santé de ville», a-t-il assuré.

Concernant les besoins en gel hydroalcoolique, le ministre de la Santé a affirmé que la France disposait d'un «énorme producteur (...) qui peut faire face à la demande».

Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire est de son côté monté au créneau pour dénoncer la hausse des prix constatée ces derniers jours sur les gels hydroalcooliques.

Nous n'accepterons pas la moindre spéculation», a-t-il révélu.

Le coronavirus à présent «bien établi en Iran», selon l'OMS

Le nouveau coronavirus est à présent «bien établi» en Iran, a déclaré mardi l'OMS, mettant en garde contre le manque d'équipements de protection individuels pour le personnel soignant, des pénuries qui compromettent les efforts pour juguler l'épidémie.

«Ce n'est pas une situation facile», a déclaré à la presse à Genève Michael Ryan, directeur du programme de gestion des situations d'urgence de l'OMS.

L'épidémie qui a fait 77 morts et contaminé plus de 2.300 personnes en Iran, affecte plusieurs villes, a-t-il souligné.

«Comme dans certains autres pays, la maladie est bien établie» en Iran, a-t-il ajouté.

«Se débarrasser du COVID-19 dans les pays où il est installé dans différentes zones géographiques n'est pas impossible», mais «difficile», a-t-il averti.

En outre, le personnel de santé en première ligne, «les médecins et infirmières iraniens craignent de ne pas avoir suffisamment d'équipements, de fournitures, d'appareils d'assistance respiratoire, d'oxygène», a souligné M. Ryan. Mardi, le directeur de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus a averti que les stocks d'équipements individuels de protection contre la maladie «s'épuisaient rapidement» dans le monde.

«La capacité de réponse des pays est compromise par la désorganisation grave et croissante de l'offre mondiale en équipements de protection individuelle», a-t-il expliqué. Ce problème est particulièrement grave en Iran, a indiqué M. Ryan.

«Ces besoins sont encore plus aigus dans le système de santé iranien que dans la plupart des autres systèmes de santé», a-t-il souligné.

Un équipe d'experts de l'OMS est arrivée lundi en Iran, amenant avec elle des fournitures médicales et un nombre suffisant de tests de détection du virus pour pratiquer un dépistage sur 100.000 personnes.

L'Iran a engagé la bataille contre le coronavirus, fermant les écoles et les universités, suspendant les principaux événements culturels et sportifs et diminuant les horaires de travail.

Mardi, le gouvernement a annoncé onze morts supplémentaires et 835 nouveaux cas, la plus forte progression journalière divulguée par les autorités depuis l'annonce officielle des premiers cas, le 19 février.

Parmi les derniers à avoir contracté la maladie figure Pirhossein Koulivand, chef du Service des urgences national, a indiqué mardi un porte-parole des services.

La veille, l'agence Tasnim a indiqué que l'épidémie de pneumonie virale avait fait son premier mort au sein du pouvoir, Mohammad Mirmo hammadi, membre du Conseil de discernement, un organe d'arbitrage qui conseille le Guide suprême.

Il y a une semaine, le vice-ministre de la Santé Iraj Harirchi a contracté le COVID-19. Selon M. Ryan, la hausse spectaculaire des cas semble a priori un fait très négatif, mais elle reflète aussi «une approche plus agressive dans la surveillance et la détection des cas».

NIGERIA

Le Parlement en congé de deux semaines à cause du Coronavirus

Le Parlement nigérian a approuvé mardi à l'unanimité un congé de deux semaines pour tous ses élus, pour garantir leur «sécurité» face au coronavirus dont un cas a été déclaré la semaine dernière à Lagos.

«En tant que représentants du peuple, nous pensons que nous ne pouvons pas discuter des lois alors que nous ne sommes pas certains de la sécurité» face au coronavirus, a indiqué Unyime Idem, rapporteur de la proposition, issu de l'Etat d'Akwa Ibom.

Le député a demandé également la mise en place d'un comité parlementaire, comprenant les élus des deux Chambres pour «évaluer avec le gouvernement ce qui a été fait jusqu'à présent et ce qui est fait pour aider à contrôler l'épidémie».

Un seul cas de coronavirus a été recensé au Nigeria vendredi, à Lagos, le premier en Afrique Subsaharienne.

La Chine annonce 38 décès supplémentaires, nombre de cas en repli

La Chine a fait état hier d'une baisse du nombre de nouveaux cas de coronavirus pour le troisième jour consécutif et de 38 décès supplémentaires. Le bilan au niveau national est désormais de 2.981 morts, a indiqué la Commission nationale de la Santé, avec plus de 80.200 personnes infectées au total.

Ont été recensés 115 nouveaux cas dans la province centrale du Hubei, épicentre de l'épidémie où le virus est apparu pour la première fois en décembre, et seulement quatre ailleurs dans le pays. Depuis plusieurs

jours, le nombre de nouveaux cas est en baisse en Chine, où des mesures de quarantaine draconniennes visant plus de 50 millions de personnes semblent porter leurs fruits. Mais le pays s'inquiète de nouvelles contaminations sur des individus dépistés à leur retour de l'étranger. Au moins 13 cas de contamination de Chinois rentrés de l'étranger ont été recensés ces derniers jours, dont huit de retour d'Italie, mardi dans la province du Zhejiang (est).

L'Italie est le pays européen le

plus touché par le coronavirus. Ces huit personnes travaillaient dans le même restaurant à Bergame, à une quarantaine de kilomètres de Milan. La Chine a mis en oeuvre des mesures pour tenter d'empêcher que ses efforts d'endiguement ne soient réduits à néant par des contaminations introduites dans le pays.

Les voyageurs qui arrivent à Pékin en provenance de pays touchés par le virus - dont la Corée du Sud, l'Italie, l'Iran et le Japon - doivent se mettre en quarantaine pendant 14 jours.

MICRONUTRITION

Les aliments au top pour notre intestin

Après les petits écarts des vacances, notre ventre nous rappelle souvent à l'ordre ! Petit tour d'horizon des aliments qui vont éviter à votre intestin de trop se mettre en colère avec le Dr Didier Chos, président de l'Institut européen de diététique et de micronutrition.

Au petit déjeuner : des probiotiques et des amidons résistants

Les probiotiques sont des bactéries vivantes qui permettent de restaurer les propriétés de la flore intestinale et qui contribuent à empêcher la prolifération de germes indésirables. En consommant des aliments qui contiennent naturellement des probiotiques, nous enrichissons notre microbiote.

Quant aux aliments riches en amidons résistants ils permettent de réduire l'inflammation de la paroi intestinale.

Côté menus :

- 1 boisson chaude (thé de préférence) sans sucre ajouté

- Du pain de seigle avec un peu de beurre
- 1 fruit frais de saison
- 1 yaourt enrichi en probiotiques ou un verre de lait fermenté (lait ribot, kéfir...)

Au déjeuner : on n'oublie pas les Omega-3

Toutes les membranes des cellules de notre organisme doivent contenir suffisamment d'omega-3 pour bien fonctionner. Il en est de même pour les membranes des cellules de notre intestin, qui en ont besoin pour avoir une bonne élasticité.

Côté menus :

- 1 crudité assaisonnée avec une sauce à base d'huile de colza et d'olive avec ail ou oignon frais

- Des féculents (riz, pâtes, quinoa, sarrasin) ou des légumes secs (lentilles, pois chiches, pois cassés, fèves, haricots...)
- De la viande ou du poisson gras (saumon, sardines, maquereaux, hareng)
- 1 fruit ou 1 yaourt riche en probiotiques.

Au dîner : on pense à la glutamine

Viande, poissons, œufs, produits de la mer, légumineuses, épinards, persil et oléagineux (noix, noisettes, amandes...) sont des aliments riches en glutamine. Cet acide aminé joue un rôle dans la synthèse des protéines. Il est également particulièrement



utile pour assurer le bon fonctionnement des muqueuses et contribuer à maintenir l'intégrité de la paroi intestinale. Il faut savoir que 90% de la glutamine apportée par l'alimentation est utilisée par l'intestin, notamment pour le bon fonctionnement de son système immunitaire.

Côté menus :

- Des protéines d'origine animale (viande, poisson, œufs)
- Des légumes secs (haricots, pois cassés, lentilles, fèves, pois chiches)

- Du pain de seigle
- Des légumes cuits. De préférence salsifis, poireaux, cœurs d'artichaut, asperges, topinambours, cardons, champignons, petits pois.

- 1 fruit et/ou 1 yaourt enrichi en probiotiques
- Comment éviter d'irriter votre intestin
- Limitez alcool, tabac et café, qui augmentent les spasmes intestinaux.
- Consommez régulièrement du thé vert et du riz basmati.
- Consommez plutôt des légumes cuits, moins irritants que les crudités pour votre

paroi intestinale. Parfaites également, les pommes de terre cuites et refroidies (en salade), le riz et les spaghettis refroidis.

- Consommez régulièrement des aliments riches en amidons résistants, qui aident à réparer la paroi intestinale. Ces amidons ont l'avantage d'améliorer la perméabilité de l'intestin et d'en réduire l'inflammation.

Les aliments qui en contiennent le plus sont : les bananes crues peu mûres, les lentilles, les haricots blancs, le pain de seigle, les champignons.

Micronutrition : votre bilan anticarences

Les spécialistes de la micronutrition proposent de faire une prise de sang pour étudier l'impact biologique de votre alimentation.

À quoi servent les analyses?

Des analyses de sang très pointues, issues des laboratoires de recherche, sont proposées par les spécialistes de micronutrition. Ces examens leur fournissent une foule d'informations concernant le « terrain », l'état nutritionnel et les éventuels déficits en micronutriments. Leur but ?

Intervenir avant que ne s'installe une pathologie. Réalisés à partir d'un prélèvement de sang et d'urine, ils nécessitent une technologie de pointe, encore peu développée dans la plupart des laboratoires de ville. C'est pourquoi ils restent assez onéreux, d'autant qu'ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale. Mais ils fournissent des renseignements précieux. Ils permettent de bénéficier de conseils nutritionnels pertinents, car tout le monde ne métabolise pas de la même façon ce qu'il mange. Et

de ne prendre des compléments alimentaires qu'en cas de besoin, seulement si des déficits sont constatés. Cependant, l'avis d'un spécialiste en micronutrition reste nécessaire, car l'interprétation de ces examens est délicate.

Quel type d'analyse sanguine?

- Le profil des acides gras érythrocytaires. Il reflète l'alimentation des quatre derniers mois. Il mesure les apports en acides gras, la qualité

de leur assimilation et l'efficacité d'un programme diététique.

- Le bilan du stress oxydatif. En dosant les enzymes radicalaires (SOD et GPX) et les marqueurs de l'inflammation (CRP...), on peut détecter un état inflammatoire léger.
- Et aussi... On peut doser certaines vitamines et pratiquer un test sur les urines pour savoir si l'alimentation a un effet acidifiant. Ou évaluer les intolérances alimentaires en dosant les IgG.

Boire du thé réduit le risque de mort prématurée



Une étude française menée sur plus de 100 000 personnes confirme le rôle bénéfique des antioxydants sur la santé et spécifiquement sur le risque de décès.

Si vous êtes adepte du «tea time», sachez que cette habitude est potentiellement facteur de longévité. En tout cas, les flavonoïdes, les antioxydants contenus dans le thé, protégeraient du risque de décès prématuré, selon une étude menée par des chercheurs français. Le professeur Nicolas Danchin du centre de médecine préventive à Paris a comparé le mode de vie des consommateurs de thé d'une part et de café d'autre part ainsi que l'incidence de ces boissons sur leur santé.

En tout, 131 401 personnes âgées de 18 à 95 ans ont participé à l'étude entre 2001 et 2008. 95 d'entre elles sont décédées de cause cardiovasculaire et 632 sont mortes de cause non cardiovasculaire.

Dans le match thé contre café, c'est le thé qui l'emporte haut la main. Les buveurs de thé se distinguent par un mode de vie plus sain que les buveurs de café. Ces derniers présentent un profil de risque cardiovasculaire plus élevé que les non amateurs de café puisque cette consommation va de pair avec un tabagisme plus élevé. De plus, les aficionados de café sont en moyenne moins actifs physiquement que les non buveurs (41% contre 45% d'entre eux).

Prenez du thé, pas du café

De leur côté les consommateurs de thé ont un profil de risque cardiovasculaire plus enviable. À l'inverse du café, chez les adeptes du thé, le tabagisme semble diminuer avec le nombre de tasses. Autre signe que la thémie est corrélée à un mode de vie sain, les «théomane» semblent plus incités à faire du sport, puisque les données montrent que l'activité physique augmente avec la consommation. Enfin, boire du thé abaisse la pression artérielle, alors que le café n'a aucun effet.

«Le thé abaisse le risque de décès non cardiovasculaire de 24%», observe Nicolas Danchin. Fait intéressant, ce bénéfice serait plus flagrant sur les fumeurs ou anciens fumeurs. De là à déduire que le thé annule les dangers de la cigarette, il y a un fossé que les chercheurs ne sont pas en mesure de franchir.

de l'express.fr

EAU MINÉRALE

Laquelle boire en fonction de mes besoins ?

Si boire de l'eau est essentiel au fonctionnement de notre organisme, toutes les eaux minérales ne disposent pas des mêmes vertus. Une femme fatiguée n'aura pas les mêmes besoins en minéraux et en hydratation qu'une femme enceinte par exemple. Et vous, quelle eau minérale vous convient le plus ?

Des eaux plus ou moins minéralisées

L'eau est un composant essentiel de notre corps. Elle compte pour 60 % du poids d'un adulte, soit environ 26 litres d'eau pour une femme de 60 kilos. Nos réserves en eau servent entre autres à maintenir la température de l'organisme et assurer l'élimination naturellement nos déchets. Chaque jour, on perd tout de même de 2 à 3 litres d'eau par la transpiration, les urines ou la respiration ! Si on nous rebat les oreilles avec l'importance de boire au minimum 1,5 L d'eau par jour c'est pour garantir notre balance hydrique.

À la différence de l'eau de source, faiblement minéralisée, l'eau de minérale naturelle possède des sels minéraux (calcium, magnésium, sodium, potassium) et oligo-éléments (fluor, silicium, vanadium) aux propriétés spécifiques. Certaines sont plus minéralisées que d'autres.

Sur chaque étiquette est mentionné le résidu sec (RS) qui indique la quantité de minéraux contenus dans une bouteille d'eau. Les eaux dont le RS est inférieur à 500 mg/L sont peu minéralisées tandis qu'au-delà de 1500mg/L elle est très minéralisée.

S'il est conseillé de varier les eaux minérales et de ne pas abuser des eaux très minéralisées, certaines peuvent être prises sous forme de cures, selon les besoins. Lesquels ? Voici quelques repères pour vous aider.

Si on est au régime

Les besoins : quand on suit un régime, il est recommandé de boire plus qu'1,5 L d'eau par jour. Non seulement cela aide à éliminer plus vite, mais notre corps a besoin de compenser les carences qui découlent de la restriction alimentaire car les régimes font souvent l'impasse sur les aliments riches en calcium et magnésium.

Ce qu'il vous faut : les eaux riches en calcium et magnésium sont bien indiquées pour rester en forme et éviter le coup de pompe classique en période de régime : Contrex, Hépar. La Courmayeur et la Vitell, riches en sulfates ont en plus des propriétés diurétiques. Cette indication est aussi valable pour les personnes qui ont une alimentation déséquilibrée et ne trouvent pas leur compte de minéraux dans l'alimentation.

Si on est ménopausée

Les besoins : à l'approche de la ménopause et pendant celle-ci, la densité minérale osseuse a tendance à diminuer. Un apport important en calcium, de l'ordre de 1200mg/jour, réduit le risque d'ostéoporose lié à cette fragilisation des os.

Ce qu'il vous faut : une eau riche en calcium (plus de 150mg/L) contribue à maintenir la densité osseuse : Contrex, Hépar, Vitell, Courmayeur. Côté eau gazeuse : San Pellegrino, Badoit, Rozana, Quézac, Arvie, Salvetat.

Si on est fatiguée

Les besoins : contre le stress et la fatigue passagère, on mise sur le magnésium dans l'alimentation (chocolat, céréales complètes, légumes secs) et on complète avec une eau



riche en magnésium. Ce qu'il vous faut : des eaux comme Hépar et Contrex qui contiennent plus de 50 mg/L de magnésium. Avec plus de 19 mg/L, Hépar est la plus chargée en magnésium. Un litre d'Hépar couvre plus de 30% des besoins journaliers en magnésium. Idéale dans le cadre d'une cure anti-fatigue de deux-trois jours.

Si on a mal à digérer

Les besoins : les eaux riches en bicarbonate facilitent la digestion en accélérant la vidange gastrique. Elles sont donc bienvenues en accompagnement de repas copieux.

Ce qu'il vous faut : des eaux minérales gazeuses riches en bicarbonate : Vichy, Saint Yorre.

Si on est sportive

Les besoins : quand on fait du sport, on élimine beaucoup d'eau par la sudation. Un exercice intense d'1 heure peut faire perdre de 1 à 2 L d'eau ! On doit donc boire avant, pendant et après le sport pour contrebalancer ces pertes hydriques. L'eau sert aussi à éloigner les crampes et les courbatures en éliminant dans l'urine l'acide lactique provoqué par l'effort.

Ce qu'il vous faut : pour un exercice modéré et régulier, on choisit une eau minérale comme Vitell ou Courmayeur riches en sulfates diurétiques. Les eaux gazeuses bicarbonatées comme Hépar et Badoit permettent de récupérer plus facilement après l'effort.

Si on est constipée

Les besoins Pour relancer le transit intestinal, on augmente la quantité de fibres dans son alimentation et on boit plus d'eau enri-

chie en magnésium, minéral utilisé pour traiter notamment la constipation.

Ce qu'il vous faut Hépar est la championne toutes catégories pour son magnésium. Elle est suivie par la Contrex pour les eaux plates ; la Rozana, la Quézac et la Badoit pour les eaux minérales à bulles.

Si on fait de l'hypertension

Les besoins : en cas d'hypertension artérielle ou autre trouble cardiovasculaire, on est astreint à un régime pauvre en sel (hyposodique). Dans ce cas, le sodium apporté par les eaux minérales ne doit pas dépasser 200 mg/L.

Ce qu'il vous faut : on boit des eaux minérales allégées en sodium dont certaines portent la mention «convient pour un régime pauvre en sodium» : Hépar, Contrex, Vitell, Courmayeur, Thonon, Evian, Volvic pour les eaux plates. Côté eau gazeuse : Salvetat, Perrier.

Si on est enceinte ou si on allaite

Les besoins : pendant la grossesse et l'allaitement, on a davantage besoin de s'hydrater : il est conseillé de boire 1,6 L d'eau par jour pour les femmes enceintes et 2,1 L pour les femmes qui allaitent.

Les besoins en calcium et magnésium augmentent aussi : +100 mg/jour pour le calcium et +30 à 40 mg/jour pour le magnésium.

Ce qu'il vous faut : une eau minérale riche en calcium et magnésium. Hépar est la mieux dosée en calcium et magnésium mais pour un goût plus neutre, la Contrex ou la Courmayeur font l'affaire.

BURKINA-FASO: Le couvre-feu prorogé dans les régions du Sahel et l'Est

Les autorités régionales de l'Est et du Sahel burkinabé ont décidé mardi de proroger le couvre-feu en raison des attaques terroristes, a annoncé une source officielle. Dans un communiqué, le gouverneur de la région du Sahel, le colonel-major Salfo Kaboré, a annoncé la prorogation du couvre-feu sur l'étendue du territoire régional du 4 mars au 17 avril 2020.

Dans la région de l'Est, le couvre-feu se voit également prorogé du 3 mars au 4 mai 2020. Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger, est confronté à des attaques terroristes qui ont fait environ 750 morts et près de 800.000 déplacés depuis 2015. Et des attaques avec des engins improvisés se sont multipliées depuis 2018 au Burkina-Faso, coûtant la vie à près de 150 personnes, selon un décompte de presse.

GUINÉE-BISSAU Le SG de l'ONU préoccupé par la crise post-électorale

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est préoccupé par l'évolution récente du différend électoral en Guinée-Bissau, a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric.

«Le secrétaire général suit avec inquiétude la crise institutionnelle en Guinée-Bissau provoquée par le différend électoral en cours», a déclaré mardi M. Dujarric dans un communiqué. M. Guterres encourage «toutes les parties prenantes à attendre la décision de la Cour suprême de justice, à faire preuve de la plus grande retenue et à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout acte qui pourrait saper la paix et la stabilité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, a-t-il indiqué.

Le responsable de l'ONU «réitére l'engagement des Nations unies de continuer à accompagner les Bissau-Guinéens dans leurs efforts pour consolider la paix, la démocratie et le développement», a noté le communiqué.

L'ex-Premier ministre bissau-guinéen Domingos Simoes Pereira, candidat du principal parti africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), à la présidentielle de décembre dernier conteste toujours la victoire annoncée par la commission nationale électorale (CNE) d'un autre ex-Premier ministre, l'opposant Umaro Sissoco Embaló. M. Embaló a prêté serment jeudi dernier sans attendre la validation des résultats de l'élection présidentielle par la Cour suprême de justice, qui a exigé une vérification de décompte des voix après que le PAIGC a intenté une action en justice.

LIBYE

Salamé a tenté d'aplanir les différends entre les parties libyennes

Ghassan Salamé, qui a annoncé sa démission lundi de son poste d'émissaire des Nations unies pour la Libye, a durant les trois années, tenté d'aplanir les différends entre les parties libyennes, en souhaitant la paix et la stabilité dans le pays loin de toute ingérence étrangère.

L'émissaire des Nations Unies a annoncé sa démission pour des «raisons de santé». Il a écrit lundi sur son compte personnel Twitter avoir demandé au secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres de le «libérer» de ses fonctions. Sa démission intervient après un nouveau round de discussions inter-libyennes à Genève, la semaine dernière, qui n'ont pas abouti aux résultats escomptés.

Ghassan Salamé, nommé en juin 2017 par M. Guterres, succédant à l'Allemand Martin Kobler, avait réussi à réunir dans la capitale helvétique des représentants du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), reconnu par la communauté internationale, dirigé par Fayez al-Sarraj, et de l'Armée nationale libyenne (ALN) conduite par le maréchal Haftar, avant que les deux camps ne suspendent leur participation. Lors d'un conféré rence de presse, le 29 février, le désormais ex-émissaire onusien a indiqué: «J'ai essayé d'unir les Libyens et de restreindre l'ingérence étrangère» dans ce pays. Il a évoqué notamment la conférence internationale sur la Libye, organisée fin janvier à Berlin, sous l'égide des Na-

tions Unies, et les pourparlers inter-libyens qu'il avait récemment lancés sur trois volets, politique, militaire et économique.

M. Salamé a, avant tout, souhaité «la paix et la stabilité» en Libye, où un cessez-le-feu a été instauré depuis le 12 janvier, même si quelques violations de la trêve sont enregistrées de temps à autre. Depuis, il a tenté de convaincre les belligérants libyens d'unifier les institutions de l'Etat et d'organiser des élections en vue de mettre fin aux divisions dans le pays. M. Salamé a essayé par la suite d'unifier la position de la communauté internationale sur la Libye, après avoir constaté que les divisions et les ingérences étrangères compliquent la crise dans le pays et rendent difficile toute solution politique.

Il était ainsi présent aux côtés de dirigeants des puissances mondiales et des principaux pays concernés par la crise libyenne à la conférence de Berlin, où des engagements de non ingérences et de relance du processus politique ont été largement pris. Vendredi dernier à Genève ve, M. Salamé s'en est pris aux «cyniques» qui tentent de saper



les discussions entre les belligérants libyens, réclamant en outre un plus grand soutien international.

L'émissaire de l'ONU a déclaré qu'il souhaitait la poursuite des négociations inter-libyennes même si les deux camps ont annoncé la suspension de leur participation aux pourparlers politiques. A New York, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a confirmé lundi que le secrétaire général «a reçu un message de M. Salamé, exprimant son intention de quitter son poste de représentant spécial pour la Libye». Stéphane Dujarric a indiqué qu'Antonio Guterres avait à cœur d'assu-

rer une transition en douceur, pour «ne pas perdre le rythme des gains réalisés», assurant que M. Guterres «a toujours eu pleinement confiance dans le travail de M. Salamé et dans les grands efforts qu'il a déployés pour ramener la paix».

M. Salamé, né en 1951, a passé la majeure partie de sa carrière en tant que professeur de relations internationales à l'université de Sciences politiques à Paris. Il a été ministre de la Culture au Liban de 2000 à 2003 et a ensuite travaillé comme conseiller auprès de l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et de la mission des Nations unies en Irak.

TOGO

Les résultats officiels confirment la réélection de Faure Gnassingbé avec plus de 70% des voix

La Cour constitutionnelle togolaise a déclaré mardi le président sortant Faure Gnassingbé officiellement réélu pour un quatrième mandat de cinq ans, avec un peu plus de 70% des voix, rejetant le recours d'un opposant qui conteste un scrutin entaché de graves irrégularités. M. Gnassingbé a obtenu 70,78% des suffrages exprimés, contre 19,46% pour l'opposant et ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo, selon les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 février proclamés par la Cour constitutionnelle.

L'ex-chef de file de l'opposition historique Jean Pierre Fabre, président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), n'a recueilli que 4,68% des voix. «Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour du

scrutin, Monsieur Faure Gnassingbé doit être déclaré élu président de la République», a annoncé Aboudou Assouma, le président de la Cour constitutionnelle. La Cour constitutionnelle a également annulé le recours de M. Kodjo, président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), déposé la semaine dernière, pour «défaut de preuve susceptible d'étayer ses allégations».

«Je conteste de toutes les forces ces résultats. Je considère que je suis le vainqueur légitime de cette élection. Je continuerai à réclamer ma victoire», a affirmé le candidat malheureux, qui s'était déclaré vainqueur avant la proclamation des résultats provisoires.

Dans son recours déposé devant la Cour, l'opposant dénonçait de «graves

irrégularités», notamment des bourrages d'urnes, l'usage abusif des bulletins pré-votés, la falsification des résultats et le renvoi de ces délégués des bureaux de vote.

Les évêques du Togo, soutiens du MPDD, ont dénoncé lundi le manque de «transparence» et d'«équité» de ce scrutin présidentiel. Cette élection s'est globalement déroulée «dans un climat relativement apaisé. Mais pour ce qui concerne la transparence et l'équité du scrutin, on ne peut en dire autant», ont affirmé les évêques dans un communiqué. M. Gnassingbé, arrivé au pouvoir en 2005 après le décès de son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui avait lui-même dirigé le Togo pendant 38 ans, a été réélu depuis lors de scrutins tous contestés par l'opposition.



BARRAGE SUR LE NIL

Sissi assure que Washington poursuivra la médiation

Le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a indiqué mardi que son homologue américain Donald Trump lui avait assuré que Washington continuerait à parrainer des négociations entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan sur le barrage éthiopien sur le Nil jusqu'à la signature d'un accord.

Appelé à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, le Grand barrage de la Renaissance (Gerd) que l'Éthiopie construit sur le Nil Bleu (qui rejoint au Soudan le Nil Blanc pour former le Nil) est une source de fortes

tensions avec l'Égypte depuis 2011. L'Éthiopie estime le Gerd essentiel pour son développement économique, alors que l'Égypte - dont l'irrigation et l'eau potable dépendent à 90% du Nil - le considère comme une importante menace.

«Le président Trump a souligné les efforts continus de l'administration américaine pour se coordonner avec l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie sur ce dossier vital jusqu'à la signature par les trois pays de l'accord sur le barrage de la Renaissance», a indiqué la présidence égyptienne dans

un communiqué. Après neuf années de blocage dans les négociations, les Etats-Unis et la Banque mondiale parainent depuis novembre 2019 des discussions visant à trouver un accord entre les trois pays, après que M. Sissi a fait appel à M. Trump.

Selon la présidence égyptienne, M. Trump a salué l'obtention par le Caire d'un accord préliminaire. De son côté, M. Sissi a dit qu'il défendrait les «intérêts» et le «futur» de son pays. Les trois pays devaient signer un accord la semaine dernière, mais l'Éthiopie a boycotté les

pourparlers des derniers jours à Washington. Vendredi, le Trésor américain, qui supervise les pourparlers, a affirmé qu'un accord avait été trouvé et a invité l'Éthiopie à le signer «au plus tôt».

Le contenu de cet accord n'a pas été révélé. Le Caire a affirmé avoir été à l'origine de cet accord, qu'elle a qualifié de «juste et équitable» et dans «l'intérêt commun des trois pays». L'Éthiopie a qualifié mardi de «non-diplomatiques» les efforts américains de médiation mais s'est engagée à poursuivre les négociations.

PALESTINE L'Autorité palestinienne prête à travailler avec tout gouvernement israélien engagé en faveur de la paix

L'Autorité palestinienne a dit mardi être prête à travailler avec tout gouvernement israélien engagé en faveur de la paix, a rapporté l'agence de presse palestinienne officielle Wafa.

«Nous sommes prêts à traiter avec tout gouvernement israélien qui s'engagera en faveur d'une paix juste et globale basée sur les résolutions de l'ONU, à établir un Etat palestinien indépendant avec Al Qods Est comme capitale sur les frontières de 1967», a déclaré Nabil Abu Rudeineh, porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas, dans un communiqué publié par Wafa.

«Notre peuple palestinien... restera attaché à ses droits nationaux, ... (et) à déjouer toutes les conspirations visant à liquider notre cause nationale», a-t-il ajouté.

Les premiers résultats des élections israéliennes ont montré que le parti de droite, le Likoud, dirigé par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, a remporté environ 36 sièges sur les 120 que compte le Parlement, tandis que son principal rival, Benny Gantz, chef du parti centriste Bleu et Blanc, en a obtenu environ 32.

Des pêcheurs palestiniens ciblés par des tirs israéliens au large de Ghaza

La marine de l'occupation israélienne a ouvert le feu mercredi, en direction des pêcheurs palestiniens et



leurs bateaux au large de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. La même source a précisé que les pêcheurs palestiniens se trouvaient à l'ouest de la localité de Beit Lahia. Les pêcheurs ghazaouis et leurs embarcations sont régulièrement pris pour cible par des tirs de la marine israélienne.

La mer de la bande de Ghaza devrait s'étendre à 20 milles marins de la côte,

conformément aux accords de paix d'Oslo signés par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), mais l'occupation a une forte présence navale limitant tout trafic entrant ou sortant de l'enclave. Cela limite également la distance que les pêcheurs de Ghaza peuvent parcourir pour pêcher, en l'alternant entre six et neuf milles marins - nettement moins que la distance prévue dans les accords d'Oslo.

AFGHANISTAN

Frappes aériennes US contre les talibans dans le Helmand

L'armée américaine a effectué hier des frappes aériennes contre les talibans dans la province afghane de Helmand après qu'ils aient attaqué les forces afghanes dans la nuit faisant une vingtaine de morts, ont rapporté des médias citant un porte-parole de l'armée. A la suite des attaques des talibans contre les forces afghanes effectuées dans la nuit du 3 au 4 mars, l'armée américaine a annoncé avoir frappé les insurgés dans la province afghane de Helmand.

«Les Etats-Unis ont effectué une frappe aérienne le 4 mars contre des combattants talibans dans la province d'Helmand, dans le district de Nahr-e Saraj, qui attaquaient activement un point de contrôle des Forces nationales de sécurité afghanes. Il s'agissait d'une frappe défensive pour entraver l'attaque», a annoncé sur Twitter le porte-parole des Forces américaines en Afghanistan, Sonny Leggett, cité par des médias.

Il s'agit de la première at-

taque américaine depuis 11 jours, après l'accord avec les Talibans à Doha. Une douzaine d'attaques simultanées ont été menées lundi par des talibans contre des bases des forces afghanes jus te après avoir mis fin à une trêve partielle en Afghanistan, selon une source sécuritaire. Un cadre du ministère afghan de la Défense, cité par la presse locale, a énuméré 13 des 34 provinces afghanes, dans tout le pays, dans lesquelles les talibans ont ré-
lisés «simultanément» une

ou plusieurs attaques lundi soir.

Ces violences sont intervenues à l'issue de neuf jours de trêve partielle, pendant lesquels le nombre des attaques s'était effondré en Afghanistan, à la grande satisfaction de la population, qui avait enfin pu respirer après quatre décennies de conflit.

Les talibans ont annoncé lundi mettre un terme à la trêve partielle instaurée le 22 février et reprendre leurs attaques contre les forces de sécurité afghanes.

SYRIE:

«La plus grosse crise aujourd'hui dans le monde», selon l'ONU

La situation dans la région syrienne d'Idlib représente «la plus grosse crise aujourd'hui dans le monde», a affirmé mardi un responsable de l'ONU au lendemain d'une mission d'évaluation humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie. «Nous sommes confrontés à une crise humanitaire ré-
lément majeure», a déclaré Kevin Kennedy, coordonnateur régional de l'ONU pour la crise en Syrie.

«Nous - nations, ONG - qui travaillons via la frontière entre la Turquie et la Syrie, intensifions nos efforts» mais «avons un long chemin à faire, les besoins sont accablants», a-t-il ajouté lors d'une liaison vidéo avec des journalistes à New York.

Lundi, Kevin Kennedy s'est rendu dans le nord-ouest de la Syrie avec des représentants de six agences de l'ONU (HCR, Unicef, PAM, OMS...) pour une mission d'évaluation réclamée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Ses conclusions pourraient éventuellement conduire à établir une présence de l'ONU dans le nord-ouest de la Syrie. «La violence doit s'arrêter et nous avons besoin d'une solution politique», a insisté le responsable onusien. «Des gens meurent tous les jours, des enfants meurent de froid». «Cela ne s'arrêtera qu'avec l'arrêt des tirs», a-t-il estimé.

Le nombre de personnes vivant dans la région d'Idlib, dont les forces gouvernementales syriennes veulent reprendre le contrôle à des terroristes, est estimé à trois millions de personnes dont un million d'enfants. Plus de 6.000 membres d'ONG leur viennent en aide, mais 2.000 de plus ne seraient pas superflus, a précisé Kevin Kennedy.

Lors d'une conférence de presse séparée, Robert Mardini, représentant auprès de l'ONU du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a aussi souligné que «les besoins étaient énormes et devenaient de plus en plus importants».

«C'est la pire vague de personnes déplacées depuis le début du conflit» en Syrie en 2011, a-t-il relevé, en soulignant que de nombreuses familles à Idlib, bloquées par des handicaps, n'avaient pas la faculté de fuir et restaient coincées sans aide possible dans des zones bombardées régulièrement.

L'ONU évalue à près d'un million de personnes dont plus de la moitié sont des enfants le nombre de déplacés dans le nord-ouest de la Syrie depuis début décembre.

INDE

L'ONU demande à se joindre au recours en justice contre la loi sur la citoyenneté

La Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet, a demandé à la Cour suprême indienne de pouvoir se joindre au recours en justice contre une loi controversée sur la citoyenneté, a annoncé mardi le gouvernement indien en protestant.

«Le Citizenship Amendment Act est une question interne à l'Inde et touche au droit souverain du Parlement indien à faire des lois», a réagi dans un communiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères indien, Raveesh Kumar.

La législation incriminée, votée au mois de décembre, facilite l'attribution de la citoyenneté indienne à des réfugiés d'Afghanistan, du Pakistan et du Bangladesh - à condition qu'ils ne soient pas musulmans. Le texte a déclenché un vaste mouvement de manifestations en Inde contre le Premier ministre Narendra Modi. La semaine dernière à New Delhi, des heurts entre partisans et détracteurs de la loi ont dé-
généré en violences intercommunautaires qui ont fait plus de 40 morts.

Des opposants au Citizenship Amendment Act (CAA) ont déposé des recours contre le texte devant la Cour suprême. Ils considèrent la législation comme discriminatoire pour les musulmans et violent la laïcité protégée par la Constitution du pays d'Asie du Sud. Le Haut Commissariat a informé lundi la représentation diplomatique indienne à Genève de sa requête d'apparaître devant la justice locale, au titre de sa mission de défense des droits de l'homme dans le monde.

APS

TURQUIE-UE-ALLEMAGNE

La route des migrants de Turquie vers l'UE n'est pas ouverte selon un porte-parole du gouvernement allemand

Le porte-parole du gouvernement fédéral allemand, Steffen Seibert, a déclaré que la route de la Turquie vers l'Union européenne (UE) n'était pas ouverte pour les réfugiés et migrants.

«En ce moment nous connaissons une situation extrêmement préoccupante aux frontières extérieures de l'UE avec la Turquie, par terre et par mer. Nous voyons des réfugiés et des migrants auxquels la partie turque a dit que la voie vers l'UE était désormais ouverte, ce qui bien sûr n'est pas le cas», a déclaré mardi M. Seibert, cité par l'Agence de presse allemande (DPA).

De son côté, le ministre allemand de l'Intérieur,

Horst Seehofer, a mis en garde mardi que la situation à la frontière gréco-turque serait pire que celle de la crise des réfugiés de 2015, lorsque plus d'un million de réfugiés sont entrés dans l'UE à la suite de la guerre civile en Syrie. Le journal allemand Die Welt a rapporté que lors d'une réunion du groupe parlementaire du parti d'Union chrétienne-sociale (CSU), M. Seehofer a déclaré que la situation était précaire et qu'il était lo-
in d'être certain que les éventuelles erreurs pourraient être corrigées demain si elles sont commises maintenant. L'Allemagne doit mettre la situation sous contrôle, sans quoi la crise des réfugiés de

2015 se répètera, a dit M. Seehofer. Il a également appelé à assurer la sécurité des frontières extérieures de l'UE, et à faire savoir clairement que les frontières de l'UE ne sont pas ouvertes.

Des dizaines de milliers de réfugiés et de migrants se sont rassemblés du côté turc de la frontière, après qu'Ankara a déclaré ne plus pouvoir les empêcher d'atteindre les frontières de l'Europe. La Turquie a décidé d'ouvrir ses portes frontières aux migrants clandestins après la mort d'au moins 33 soldats turcs dans une frappe aérienne dans la province d'Idlib dans le nord-ouest de la Syrie, dernier bastion de ce pays tenu par les rebelles.

CINÉMA

La situation des salles de cinéma thème du 1^{er} numéro du forum de la Cinémathèque algérienne

Le Forum de la cinémathèque algérienne a organisé mardi à la Cinémathèque d'Alger son 1er numéro, consacré à "la situation des salles de cinéma en Algérie" en présence de plusieurs spécialistes et de passionnés du 7e art.



Deux férus du cinéma ont été invités par le Forum pour apporter leur vision des choses sur ce thème, il s'agit du journaliste et écrivain, Noureddine Louhal et le photographe français Stephan Zaubitzer.

L'auteur du livre "Sauvons nos salles de cinéma", Noureddine Louhal a mis l'accent, dans son intervention, sur la situation déplorable du réseau d'exploitation (salles de projection), rappelant que l'Algérie disposait à l'indépendance de près de 500 salles.

Parmi les autres points importants soulevés par l'écrivain, figurent la transformation de l'activité de ces salles dont certaines ont été rasées pour y bâtir des locaux, voire même des parkings et d'autres salles dont le cachet urbanistique est dévalorisé.

M. Louhal a, d'autre part, relevé avec amertume le peu d'écrits sur les cinémas en Algérie, notamment par les professionnels du cinéma dont beaucoup sont partis sans laisser des livres ou œuvres sur le

cinéma.

De son côté, le photographe Stephan Zaubitzer a présenté sur le grand écran de la Cinémathèque un panorama de son travail photographique dédié aux salles obscures en Algérie et dans d'autres pays arabes, mettant en avant leur architecture particulière.

En effet, à travers les photographies des salles de cinéma qu'il a arpentées en Egypte, au Liban, en Tunisie et au Maroc, ce passionné de cinéma et d'architecture a tenu à immortaliser ces somptueux édifices en les appréhendant sous divers angles.

Dans certaines de ses photographies, Stephan Zaubitzer a également capturé un aspect de l'identité architecturale et urbanistique des rues aux abords de ces cinémas et des villes les abritant, ce qui lui a permis, a-t-il dit, de relever de grandes similitudes dans les méthodes et les modes de construction de ces espaces, mais aussi dans les noms qui leur sont donnés, surtout au Maghreb arabe. Après cette ballade photographique, l'hôte de la Cinémathèque algérienne a vivement regretté que ces salles de projection soient aujourd'hui tombées en désuétude.

Dans la partie réservée aux cinémas en Algérie, Stephan Zaubitzer a notamment mis en exergue l'architecture particulière des salles d'Alger et d'Oran, en plaçant la focale sur les décors et les somptueuses couleurs de ces espaces dont certains ne sont plus que des vestiges aujourd'hui. Par ailleurs, les intervenants ont insisté sur l'impératif d'accorder un intérêt particulier à ces salles qui sont essentielles à l'industrie cinématographique et de trouver les moyens d'une gestion optimale de ce réseau.

Ils ont également appelé à la création de cinémas modernes en accord avec les exigences de la nouvelle génération pour que cette industrie prospère.

THÉÂTRE D'ORAN : Activités "inédites" pour la commémoration du regretté Alloula (1939-1994)



Des activités artistiques "inédites" sont prévues le 10 mars prochain à Oran dans le cadre de la commémoration de la 26e année de la disparition du dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994), a-t-on appris hier des organisateurs.

La commémoration du regretté Alloula sera marquée, cette année, par la présentation de créations artistiques "inédites", a indiqué à l'APS le directeur du Théâtre régional d'Oran (TRO), Mourad Senouci. Une exposition-photo rela-

tant le parcours d'Alloula, un spectacle de rue et des lectures de textes sont prévus à cette occasion, a expliqué M. Senouci.

L'événement sera également rehaussé par la contribution de la Fondation Alloula, présidée par Raja, la veuve du regretté dramaturge qui remettra au TRO l'ensemble des archives personnelles d'Alloula, a-t-il fait savoir.

L'hommage à la grande figure du Théâtre national se poursuivra le 14 mars avec la présentation de specta-

cles ludiques au niveau du Centre des enfants cancéreux de Misserghine, a annoncé le directeur du TRO, soulignant qu'Alloula était très attaché à cette catégorie de patients. Abdelkader Alloula s'est éteint le 10 mars 1994 à Oran, victime d'un lâche attentat terroriste, laissant derrière lui un riche legs artistique, dont la célèbre trilogie "Lagoual" (les dires, 1980), "El-Ajouad" (les généreux, 1985) et "El-Lithem" (le voile, 1989), rappelle-t-on.

APS

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

SÉMINAIRE SUR LARBI BEN M'HIDI À OUM EL-BOUAGHI : «Le chahid a préparé la Révolution même sur le plan médical»

Le chahid Mohamed Larbi Ben M'hidi a «préparé la Révolution même sur le plan médical», a-t-on souligné mardi à l'ouverture de la seconde édition du séminaire dédié au martyr, sous le thème «Mohamed Larbi Ben M'hidi (1923-1955) : Parcours d'un héros».

«L'habileté de ce chahid l'a conduit à préparer la révolution sous tous ses aspects y compris celui de la santé», a indiqué le professeur Brahim Benabdelmoumen de l'université d'Oum El Bouaghi au début du séminaire, dont l'ouverture a été présidée par le ministre des Moudjahidine et Ayants droit, Tayeb Zitouni, qui a effectué une visite de deux jours dans la wilaya à l'occasion de la commémoration du 63^e anniversaire de la mort du martyr, symbole la révolution.

Le même universitaire a ajouté dans son intervention, intitulée «L'action de Larbi Ben M'hidi à la frontière algéro-marocaine (1955-1956)», que pendant son séjour dans l'Ouest de l'Algérie, le chahid «a œuvré à contacter des médecins algériens pour les intégrer dans les rangs des combattants de la révolution de libération». Parmi les médecins qui se sont mis au service de la Révolution de libération sous la direction du chahid Larbi Ben M'hidi, il y avait le Dr. Benaouda Benzerdjeb, qui soignait les blessés dans son cabinet, en plus du Dr. Mohamed Seghir Nekkache qui formait dans l'anonymat de son cabinet médical des infirmières et des infirmiers pour rejoindre les rangs de la révolution et apporter des soins aux militants de l'Armée de libération nationale», a-t-il souligné. En marge de l'ouverture de ce séminaire, un accord de partenariat et de coo-



pération a été signé entre l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi et le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} novembre 1954, et ce en présence du ministre des Moudjahidine et Ayants droit.

La rencontre se poursuivra demain, mercredi, avec des interventions de professeurs venus de nombreuses universités du pays, dédiées à ce héros de la révolution, sa personnalité et son parcours militant, ont indiqué les organisateurs.

COLLOQUE EL BACHIR EL-IBRAHIMI À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ :

Appel à étudier le parcours d'autres oulémas de l'AOMA

Les participants au deuxième colloque international sur le cheikh El Bachir El Ibrahim (1889-1965), intitulé "Le témoin culturel dans les textes de Mohamed El Bachir El Ibrahim : représentation et fonction", qui a clôturé ses travaux mardi à Bordj Bou-Arréridj, ont appelé à "étendre cette rencontre annuelle à l'étude d'autres personnalités de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA), en particulier les moins connus".

A ce propos, les professeurs d'université venus de plusieurs wilayas et de pays arabes ayant participé à ce colloque tenu à l'université El Bachir El Ibrahim, durant deux jours, ont recommandé "d'adapter les thèmes du colloque pour qu'il soient au diapason de toutes les disciplines scientifiques pour que la pensée du cheikh El Ibrahim puisse être traitée dans son intégralité à travers ses œuvres." Les participants ont également plaidé en faveur de la célébration de personnalités nationales ayant laissé des contributions littéraires et culturelles en les honorant symboliquement, en reconnaissance de leurs efforts dans leurs domaines de compétences pour servir le pays.

Ce colloque initié par la Faculté des lettres et des langues de l'université de Bordj Bou-Arréridj, a vu la participation de professeurs venus de 23 universités du pays, et d'autres venus de pays arabes dont l'Égypte, l'Irak, la Palestine et la Tunisie, en plus du vice-président de l'Association des oulémas musulmans algériens, le cheikh Ahmed Dhrif.

HOMMAGE

Bouira commémore le 62^e anniversaire de la mort du commandant Si Lakhdar

Le 62^e anniversaire de la mort du héros de la Révolution, le commandant Si Lakhdar, de son vrai nom Said Mokrani, a été commémoré hier à Lakhdaria lors d'une visite des autorités locales de la wilaya dans cette ville à l'ouest de Bouira.

Un vibrant hommage a été rendu au commandant Si Lakhdar, lors d'une cérémonie présidée par le wali Lakhmal Ayat Abdesslam, qui a procédé, en compagnie des autres responsables civils et militaires de la wilaya, au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire de Si Lakhdar.

A l'école primaire Khalfi Lounes de la localité de Guergour, les autorités de la wilaya ont visité également une exposition sur l'histoire de la Guerre de Libération nationale et aux martyrs de toute la wilaya IV historique. Quelques anciens moudjahidines de la région de Lakhdaria, à l'image de Khalef Rabah, et Rekhouane Ahmed, ont saisi cette occasion pour donner un aperçu sur la vie et le parcours du commandant Si Lakhdar.

«Si Lakhdar était un homme courageux et de valeurs, qui a sacrifié sa vie pour la libération de son pays du joug colonial. Il est né à Guergour, petite localité située à l'ouest de la commune de Lakhdaria (ex-Palestro). Il restera un des symboles de la révolution», a témoigné M. Khalef. Selon les témoignages livrés par son ancien compagnon d'arme, le commandant Rabah Zerari, connu sous le nom de guerre Si Azzedine, le commandant Si Lakhdar, issu d'une famille pauvre, grandit dans la région de Lakhdaria où il fit ses études dans l'unique école primaire existante et apprit par la même occasion le dur métier de maçon au centre professionnel de la ville.

Très jeune, et dès le déclenchement de la lutte armée, il fut contacté par le Front de libération nationale (FLN), pour être



chargé, début 1955, de l'organisation armée des maquis, dans la région de Palestro-Aïn Bessam, selon les témoignages de l'ex-commandant Si Azzedine.

Très tôt, il devint le premier responsable politico-militaire au sein de l'Armée de libération nationale (ALN). Rejoint peu de temps après, à la fin du printemps 1955, par Ali Khodja qui venait de désertier les rangs de l'armée française, Si Lakhdar en fit un ami inséparable, un compagnon de lutte et un frère. Tous deux réussirent à mettre sur pied de puissants commandos, dont la valeur, la discipline, le courage avaient suscité l'admiration de l'ennemi lui-même et semé la panique au sein de ses troupes.

Désormais, en sa qualité de chef militaire de la Wilaya IV, et sous la direction clairvoyante de Si M'hamed, le commandant Si

Lakhdar s'employa avec ardeur, sans jamais se lasser, à un vaste travail de formation, d'organisation et d'actions, dont l'objectif était la structuration et l'adaptation des structures de l'ALN en fonction de l'évolution de la lutte armée et l'intensification des actions militaires contre l'occupant", a encore témoigné le commandant Si Azzedine.

A travers les différentes zones montagneuses, près de Lakhdaria, Si Lakhdar faisait la démonstration de son génie de la guérilla, de son courage devenu légendaire, de son aptitude à s'adapter et à adopter les différentes tactiques de combat, ainsi que de son ascendant sur ses djounoud et les populations.

Ses qualités de meneur d'hommes, d'organisateur, donnant toujours, et en toutes occasions, le meilleur exemple, lui valurent d'être nommé en octobre 1956, peu après

la mort au champ d'honneur du chahid Ali Khodja, à Fort-de-l'Eau, comme capitaine chef de la zone I de la Wilaya IV, comme il fut appelé début 1957 au Conseil de la wilaya en tant que commandant militaire adjoint au colonel Si M'hamed.

"Dans la Wilaya IV, de l'Ouarsenis à Palestro et de la Mitidja à Ksar El Boukhari, l'ALN, sous le commandement de Si Lakhdar, remportait des victoires retentissantes aux portes mêmes de la capitale, Alger. Après un repli de quelques kilomètres vers Ouled Zenim, avec leur commandant blessé, transporté par deux djounouds, celui-ci ne pouvant supporter la douleur, succomba à ses blessures et fut enterré sur les lieux du combat. Au douar Ouled Zenim, une stèle fut érigée en hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés, tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

HANDI-BASKET/TOURNOI DE QUALIFICATION PARALYMPIQUE: Algérie-Egypte et Afrique du Sud-Maroc en 1/2 finales



L'équipe nationale algérienne de handi-basket (messieurs) affrontera son homologue égyptienne et l'Afrique du Sud en découdra avec le Maroc, demain à Johannesburg, pour le compte des demi-finales du tournoi de qualification afro-paralympique Tokyo-2020.

A l'issue des matches de la 3e et dernière journée du 1er tour joué mardi et qui ont vu l'Algérie battre l'Egypte (82-43) et le Maroc prendre le dessus sur l'Afrique du Sud (70-62), les protégés de l'entraîneur national, Mustapha Brahimi ont terminé leaders avec 5 points, ex aequo avec le Maroc et l'Afrique du Sud mais avec un goal-average favorable aux «Verts».

L'Egypte, elle, prend la 4e et dernière place avec 3 points récoltés de trois défaites. Quatre sélections prennent part à la compétition de Johannesburg dont le vainqueur composera son billet aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020.

Chez les dames, dont le tournoi regroupe seulement l'Algérie et l'Afrique du Sud, les deux équipes se sont rencontrées déjà à trois reprises, dont la dernière mardi qui a vu, encore une fois, l'Algérie l'emporter sur le score de 61-27.

Cette victoire vient conforter les deux premières (53-33 et 57-24), avant un 4e match prévu vendredi et la finale qui clôturera, samedi, le tournoi et désignera le représentant de l'Afrique à Tokyo chez les dames.

Résultats de mardi:

Messieurs:

Algérie - Egypte (82-43)

Maroc - Afrique du Sud (70-62)

Dames:

Algérie - Afrique du Sud (61-27)

Classement final du premier tour des messieurs:

Classement:	Pts	J	G	P	PD
1. Algérie	5	3	2	1	+43
2. Maroc	5	3	2	1	+17
3. Afrique du Sud	5	3	2	1	+13
4. Egypte	3	3	0	3	-73

BASKET-BALL

La saison inaugurale de Ligue africaine de basket reportée à cause du coronavirus

La saison inaugurale de la Ligue africaine de basket (BAL), qui devait débiter le 13 mars à Dakar, a été reportée à une date ultérieure en raison de la propagation du coronavirus, a annoncé mardi la NBA, partenaire de cette nouvelle compétition.

«Suite à la recommandation du gouvernement sénégalais, concernant l'escalade des problèmes de santé liés au corona-

virus, la saison inaugurale de la BAL est reportée», a indiqué son président, Amadou Gallo Fall, cité dans le communiqué de la NBA. «Je suis déçu que nous ne soyons pas en mesure de donner le coup d'envoi de cette ligue historique comme prévu, mais nous nous réjouissons du lancement très attendu de la BAL à une date ultérieure», a-t-il ajouté, sans donner plus de précision.

Cette annonce intervient au lendemain de la confirmation par le Sénégal de son premier cas d'infection au nouveau coronavirus. L'Egypte, le Maroc et le Nigeria ont également enregistré leurs premiers cas ces derniers jours. La saison régulière de la Ligue africaine de basket, qui bénéficie du concours de la Fédération internationale de basket (FIBA) et de la NBA, doit se

dérouler, outre au Sénégal, également en Egypte, au Maroc, au Nigeria, mais également en Angola et en Tunisie. Le Rwanda accueillera les play-offs et les finales. Douze clubs sont engagés: Zamalek (Egypte), l'Association Sportive de Salé (Maroc), Rivers Hoopers Basketball Club (Nigeria), l'Association Sportive des Douanes (Sénégal), le Clube Atlético Petroleos de Luanda (An-

gola), le Groupement Sportif des Pétroliers (Algérie), le club Forces Armées et Police Basketball (Cameroun), le club Gendarmerie Nationale Basketball Club (Madagascar), l'Association Sportive de la Police Nationale (Mali), Ferroviario de Maputo (Mozambique), l'Union Sportive Monastérienne (Tunisie) et les Patriots de Kigali (Rwanda).

APS

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL DE BEN AKNOUN: Deux Algériens passent au second tour

Les tennismen algériens Aymen Ali Moussa et Bouchra Rehab Mebarki ont composté leur billet pour le second tour du tableau final du Tournoi international «Juniors» au Tennis club Les Palmiers de Ben Aknoun (Alger).



Ali Moussa s'est imposé en trois sets (2-1) devant le Portugais Diogo Morais. L'Algérien a perdu le premier set 6-7 (4), avant de remettre les pendules à l'heure au second set 7-6 (2). Au troisième set, décisif pour départager les deux joueurs, Ali Moussa a remporté la manche facilement 6-1. Au second tour programmé mercredi, l'Algérien défiera l'Espagnol Hugo Salmeron, vainqueur du Tun-

sien Youssef Labbene, tête de série N.8, sur le score de 6-4, 6-4. Chez les filles, Mebarki a surpris la Marocaine Manel Ennaciri, tête de série N.6 et grande favorite pour atteindre le dernier carré, en deux sets (6-2, 6-3). Au prochain match, la native de Tlemcen défiera la Russe Olga Mishenina, vainqueur du Tournoi international d'Hydra (Grade 4), clôturé samedi dernier. Le reste des Algériens engagés ont été éli-

minés dès les premiers tours, à savoir: Mohamed Ali Abibsi, Mohamed Forkane Lebdi, Mohamed Saïd Ounis et Brahim Soltani. La phase de qualification s'est déroulée samedi et dimanche, avec la participation de neuf Algériens (8 garçons et 1 fille), mais aucun d'entre eux n'a réussi à atteindre le tableau final, dirigé par le juge arbitre international algérien Abderrahmane Chérifa qui dispose d'un white

badge. Selon les organisateurs, cette compétition, qui se déroule jusqu'à samedi sur des courts en terre battue, permettra aux participants d'intégrer ou d'améliorer leur classement mondial «Juniors». Ce sera également une occasion pour les jeunes représentants algériens de se mesurer à des adversaires étrangers, et par la même occasion, de progresser en les côtoyant.

HANDBALL / EXCELLENCE DAMES (2E PHASE): Duel direct GSP - HBCEB pour le titre

La deuxième phase du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, débutera demain avec six équipes en course pour le titre de champion de la saison 2019-2020, dont les deux archi-favorites au sacre final, le GS Pétroliers (tenant) et son éternel rival le HBC El Biar.

La deuxième phase de l'Excellence dames, groupe Play-off, se jouera en mini-championnat (aller-retour) dont le premier au classement sera sacré champion d'Algérie. Outre le GS Pé-

troliers et le HBC El Biar, le groupe Play-off est complété par le HC Mila, le CF Boumerdès, le CHB Bachdjerrah et le NRF Constantine.

Pour le maintien (Play-down), les six clubs en course, à savoir l'US Akbou, la JS Awzelliguen, le CR Didouche-Mourad, le CS Mouloud-Mammeri, le HHB Saïda et l'ASFAK Constantine disputeront également un mini-championnat à l'issue duquel les 5e et 6e seront rétrogradés en division inférieure.

Programme de la 1re journée de la 2e phase:

Play-off / Demain (15h00):

HC Mila - CF Boumerdès

GS Pétroliers - CHB Bachdjerrah

Samedi (11h00):

HBC El Biar - NRF Constantine

Play-down / Samedi:

US Akbou - HHB Saïda (10h00)

JS Awzelliguen - CR Didouche-Mourad (11h00)

CS Mouloud-Mammeri - ASFAK Constantine (11h00).

VOLLEY / COUPE D'ALGÉRIE (DAMES - 1/8 DE FINALE): MB Béjaïa - GS Pétroliers demain à 15h00

Le match en retard des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball, seniors dames, opposant le MB Béjaïa au GS Pétroliers, se jouera demain (15h00) à la salle Amirouche de Béjaïa.

Le lendemain, le GSP affrontera le CRR Toudja dans le cadre de la mise à jour du calendrier du Championnat de Nationale Une (dames) de volley-ball à la salle Berchiche d'El

Kseur (Béjaïa, 11h00). Ces deux rencontres avaient été reportées à cause de la participation du GS Pétroliers aux Jeux arabes des clubs féminins disputés début février à Sharjah (Emirats arabes unis), où la formation algérienne avait remporté le tournoi de volley en s'imposant en finale devant les Égyptiennes du Sporting par 3 sets à 1 (25-21, 17-25, 26-24, 25-14).

Les autres huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2020, disputés les 8 et 9 février, avaient donné lieu aux résultats suivants:

NRC Oran - ASW Béjaïa	0-3
Hassi Messaoud VB - RC Béjaïa	0-3
NC Béjaïa - NR Saïdal	3-0
WA Béjaïa - CRR Toudja	3-2
ES Ben Aknoun - Seddouk VB	0-3
USP Akbou - NR Chlef	2-3
Demain (15h00):	
MB Béjaïa - GS Pétroliers	

NB : l'OS Tichy est directement qualifiée aux quarts de finale après le retrait de l'ATM Aïn Turk.

QUALIFICATIONS CAN-2021 - DOMICILIATION DE ZIMBABWE-ALGÉRIE : Le COSAFA intervient auprès de la CAF

Le président du Conseil des associations de football en Afrique australe (COSAFA), le Zimbabwéen Philip Chiyangwa, est intervenu auprès de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad, pour maintenir sur le sol zimbabwéen le match Zimbabwe - Algérie, prévu le 29 mars dans le cadre de la 4e journée (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, a rapporté la presse locale.

"En tant que président du COSAFA, notre mission est que cela ne puisse pas se produire dans la région du COSAFA. Cela envoie un mauvais signal et établit une mauvaise priorité, ça revient à interférer avec les droits souverains de toutes les nations du COSAFA. En tant que patriote, je pense que j'aurais perdu si je n'avais pas fait un pas dans ce sens", a indiqué Philip Chiyangwa, ancien président de la Fédération zimbabwéenne (ZIFA), cité mercredi par la presse locale.



Alors qu'il devait recevoir l'Algérie au Barbourfields Stadium de Bulawayo (370 km au sud-ouest de Harare), le Zimbabwe a été surpris par la décision de la CAF de ne pas homologuer les enceintes locales, ces dernières ne respectant pas les normes pour abriter des matchs internatio-

naux. Une course contre la montre a été enclenchée pour rénover cette infrastructure et celle de la capitale Harare, pour pouvoir recevoir les "Verts" à domicile et éviter de jouer ailleurs.

"Que diraient les autres dirigeants autour de moi au COSAFA si j'avais permis

que cela se produise ? C'est ainsi que j'ai abordé cette question et j'ai commencé à parler au président de la CAF", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : "Nous sommes déjà à un point où il est probablement certain à 80% (que le match se jouera à Barbourfields), c'est ce que je sais. Le reste

est juste académique". Dans le cas où le stade de Barbourfields ne sera pas homologué, les responsables de la ZIFA devraient opter pour l'Orlando Stadium de Johannesburg en Afrique du Sud. Avant de recevoir les "Verts", le Zimbabwe sera en déplacement pour défier l'Algérie, le 26 mars à Blida.

Les qualifications de la CAN-2021, entamées en novembre dernier, devaient reprendre en août, avant qu'elles ne soient avancées au mois de mars (23-31), en raison du changement opéré dans la date du coup d'envoi du tournoi continental qui aura finalement lieu en janvier au lieu de juin. A la veille de la 3e journée, le Zimbabwe pointe à la 2e place avec 4 points, derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite.

CHAMPIONNAT ANGLAIS (DIV.2) LONDON FOOTBALL AWARDS : Benrahma nommé pour le trophée du meilleur joueur de l'année

L'attaquant international algérien de Brentford Saïd Benrahma, a été nommé pour le trophée du meilleur joueur de l'année du championnat d'Angleterre de deuxième division, aux "London Football Awards", récompensant les meilleurs footballeurs évoluant au sein des clubs londoniens.

L'aïler algérien de 24 ans a pour concurrents directs : Aleksander Mitrovic (Fulham FC), Jed Wallace (Mill-

wall FC), Brayan Mbeumo (Brentford FC) et Ollie Watkins (Brentford FC).

Benrahma est en train de réaliser une très bonne saison en deuxième division anglaise, en inscrivant 10 buts et offrant 6 passes décisives, en 32 rencontres.

Le lauréat sera connu jeudi 5 mars.

A Brentford avec lequel son contrat cours jusqu'au 2022, l'enfant de Aïn Témouchent est devenu l'une des pièces maîtresses de son équipe,

contribuant grandement à la 5e place que son équipe occupe en Championship, synonyme de barrages d'accession. En sélection nationale, Saïd Benrahma avait honoré sa première sélection en septembre 2015 sous l'ère du sélectionneur français Christian Gourcuff qui l'ava it retenu dans une liste de 22 joueurs dans le cadre des matchs amicaux contre la Guinée (défaite 2-1) et au Sénégal (victoire 1-0).

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (22E JOURNÉE) : Duel pour le maintien entre l'USMH et l'ABS

Le bal de la 22e journée de Ligue 2 algérienne de football s'ouvre aujourd'hui à 15h00, au stade du 1er-Novembre (Mohammadia), avec un chaud duel pour le maintien, entre l'USM El Harrach (Lanterne-rouge) qui accueille l'Amel Boussaâda (10e), avec la victoire comme seul mot d'ordre.

A désormais neuf journées de la tombée de rideau, chaque point vaut en

effet son pesant d'or, particulièrement pour les clubs mal classés, qui risquent tout bonnement leur survie en Ligue 2.

Même l'ABS, qui avec ses 26 points semble un peu mieux loti que l'USMH (19 pts) n'est pas à l'abri de cette menace, car ne comptant que cinq longueurs d'avance sur le premier relégable, le MO Béjaïa.

Donc, même lui sera dans l'obligation de récol-

ter un maximum de points dans cette dernière ligne droite du parcours, au risque de connaître une mauvaise surprise.

Les autres matchs de cette 22e journée se joueront le samedi 9 mars, avec à l'affiche le choc Olympique Médéa - RC Arbaâ, entre le leader qui reçoit le 4e.

Autres rendez-vous qui vaudront probablement le détour, les duels JSM

Skikda - ASM Oran, entre le 3e qui reçoit le 7e, ainsi que les confrontations directes pour le maintien, entre le MOB (avant-dernier) et l'OM Arzew (12e), ainsi qu'USM Annaba (9e), qui accueille la JSM Béjaïa (14e). Les autres matchs inscrits au programme de cette journée sont : AS Khroub - MC El Eulma, DRB Tadjenanet - RC Relizane et MC Saïda - WA Tlemcen.

LIGUE 2/ USM ANNABA : Protestation des supporters devant le siège de la wilaya pour réclamer une société nationale pour leur club

Plusieurs dizaines de supporters de l'USM Annaba (ligue 2 de football professionnel), se sont rassemblés mardi devant le siège de la wilaya, pour demander qu'une société nationale prenne en charge financièrement leur club du cœur, a-t-on constaté. Les supporters ont brandi des pancartes hostiles aux dirigeants

actuels de l'équipe, réclamant le départ du président du conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA/USMA), Abdelbassem Zaim, et celui du président du club amateur, Mohamed El Hadi Kerouam. Plus tôt dans l'après-midi, les supporters avaient entamé une marche depuis la place de la Révo-

lution en passant par le centre ville avant d'arriver devant le siège de la wilaya. Ces supporters se sont dispersés dans le calme, après que le wali Djamel Eddine Berimi eut reçu leurs représentants pour écouter leurs préoccupations, leur promettant de traiter de ce sujet avec les instances concernées.

LIGUE 1 (21E JOURNÉE) : Déplacements périlleux pour le trio de tête

Le trio de tête du championnat de Ligue 1 de football, CR Belouizdad, le MC Alger, et l'ES Sétif, effectuera des déplacements périlleux chez des équipes menacées par la relégation, à l'occasion de la 21e journée, prévue jeudi et samedi.

Le CRB (1e, 39 pts), qui reste sur une victoire convaincante à domicile face à la JS Kabylie (3-1), affrontera l'ASO Chlef (12e, 24 pts), en panne de résultats après trois défaites de suite toutes compétitions confondues, dont une élimination en 8e de finale de la coupe d'Algérie mardi.

Le MC Alger (2e, 34 pts), stoppé net dans son élan par le MC Oran (1-1), se rendra du côté des Hauts-Plateaux pour défier le CABB Arreridj (13e, 22 pts), battu lors des trois dernières journées de la compétition, précipitant le limogeage de l'entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakaz, remplacé par Dziri Billel. L'ES Sétif (3e, 33 pts), sur une courbe ascendante et l'une des équipes les plus en forme du moment (8 matchs d'affilée sans défaite, ndr), est appelée à confirmer ses nouvelles ambitions pour le titre, dans la capitale des "Zibans" face à l'US Biskra (14e, 21 pts).

L'Entente devra se méfier d'une équipe de Biskra qui commence à retrouver son équilibre, en alignant deux victoires de rang, dont une à l'extérieur face à l'USM Bel-Abbès (1-0).

Toujours dans la première partie du tableau, la JS Kabylie (4e, 32 pts), délogée de la troisième marche du podium lors de la précédente journée, partira largement favorite dans son ante du 1e-novembre de Tizi-Ouzou face à l'USMBA (8e, 26 pts). Un succès des "Canaris" leur permettra de reprendre confiance, alors que l'entraîneur tunisien Yamen Zelfani sera encore une fois privé du banc, pour n'avoir pas encore bénéficié de licence.

Tenu en échec à domicile par le NC Magra (1-1), le CS Constantine sera en appel à Alger pour défier la lanterne rouge le NA Hussein-Dey (16 pts), dans un match ouvert et incertain.

Dos au mur, et confronté à une crise de résultats sans précédent, le Nasria devra impérativement renouer avec la victoire pour se relancer dans la course au maintien et éviter de compromettre ses chances.

Le MC Oran et la JS Saoura, logés ensemble à 6e place avec 29 points, s'affronteront avec l'objectif commun de s'approcher un peu plus du podium et confirmer leurs derniers résultats positifs.

Avec un maigre bilan d'un seul point pris en cinq matchs, depuis le début de la phase retour, l'USM Alger (10e, 25 pts), dirigée désormais par le nouvel entraîneur Mounir Zeghdoud, défiera le Paradou AC (10e, 25 pts), dans un derby algérois qui s'annonce incertain et ouvert à tous les pronostics.

Enfin, le NC Magra, premier relégable (15e, 19 pts), accueillera son voisin l'AS Aïn M'lila (8e, 26 pts), dans l'espoir de remporter le gain du match et quitter éventuellement la zone rouge.

Le programme

Aujourd'hui :

US Biskra - ES Sétif 15h00
CABB Arreridj - MC Alger 16h00
JS Kabylie - USM Bel-Abbès 16h00

Samedi 7 mars :

NA Hussein-Dey - CS Constantine 15h00
NC Magra - AS Aïn M'lila 15h00
MC Oran - JS Saoura 16h00
Paradou AC - USM Alger 16h00
ASO Chlef - CR Belouizdad 16h00 huis clos

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	39	20
2). MC Alger	34	19
3). ES Sétif	33	20
4). JS Kabylie	32	20
5). CS Constantine	31	20
6). MC Oran	29	20
-). JS Saoura	29	20
8). AS Aïn M'lila	26	20
-). USM Bel-Abbès	26	20
10). Paradou AC	25	19
-). USM Alger	25	20
12). ASO Chlef	24	20
13). CABB Arreridj	22	20
14). US Biskra	21	20
15). NC Magra	19	20
16). NA Hussein-Dey	16	20

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (QUARTS DE FINALE/ RETOUR) CORONAVIRUS : Pas de huis clos pour les deux matchs programmés à Tunis (FTF)

Les deux rencontres programmées le week-end prochain en Tunisie : ES Tunis - Zamalek et ES Sahel - WA Casablanca, dans le cadre des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique se joueront en présence du public, a annoncé hier la Fédération tunisienne de football (FTF) dans un communiqué.

La FTF a réagi suite aux informations ayant circulées sur l'éventualité d'instaurer le huis clos pour ces deux rencontres, en raison du nouveau coronavirus.

La Fédération affirme qu'"aucune correspondance ou annonce officielle ne lui sont parvenues et de ce fait, les déclarations ou informations sur un huis clos, n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas la position officielle des institutions concernées de l'Etat", selon le communiqué.

Le président de la FTF Wadii Jarry, a eu un entretien téléphonique avec Ahmed Gaâloul, ministre de la jeunesse et des sports qui lui a confirmé qu'"aucune décision officielle interdisant l'accès des matches au public n'a été prise, ajoute la même source, affirmant que le ministre de la jeunesse et des sports et son homologue de la santé sont en contact permanent.

Ainsi, les quarts de finale retour de la ligue des champions d'Afrique qui opposeront l'Espérance au Zamalek et l'ES Sahel au WA Casablanca, prévues respectivement vendredi et samedi au stade Olympique du Radès à partir de 20h00, se dérouleront bien en présence d'un public.

Des rumeurs d'un huis clos ont circulé pour ces deux quarts de finales, depuis l'annonce lundi dernier par le ministre de la santé, d'un premier cas de contamination par le coronavirus chez un Tunisien âgé de 40 ans.

Le directeur général des soins de santé de base, Chokri Hamouda, a suggéré dans une déclaration à une radio privée qu'il serait préférable d'imposer le huis clos.

Pour rappel, les deux clubs tunisiens: l'EST et l'ESS avaient perdu la manche aller respectivement (3-1) et (2-0).

PORTUGAL : Deux clubs de football condamnés à des amendes en raison du comportement de leurs supporters

Les clubs portugais de football Vitoria de Guimaraes et FC Porto ont été condamnés ensemble à une amende de plus de 27 mille euros en raison du comportement de leurs supporters, lors d'un match de la Ligue de football.

Le Conseil disciplinaire de la Fédération portugaise de football (FPF) a annoncé que Vitoria de Guimaraes a été condamné à une amende de 17.941 euros à cause du comportement de ses supporters ayant utilisé des engins pyrotechniques, lancé des chaises et entonné des chants offensants.

Le conseil a également confirmé la procédure disciplinaire contre le club de Guimaraes en raison d'insultes racistes à l'encontre du footballeur malien du FC Porto, Moussa Marega.

Excédé par les chants racistes et les cris de singe que le joueur franco-malien du FC Porto a dû subir sur la pelouse du Vitoria Guimaraes, Marega a décidé de quitter le terrain quelques minutes avant la fin du match.

Le conseil disciplinaire de la FPF a également annoncé une amende de 9.308 euros à l'encontre du FC Porto en raison du comportement de ses fans, également pour usage de pyrotechnie, lance ment de chaises ou chants offensants.

Les actes de racisme contre le footballeur malien avaient suscité une vague de dénonciations au Portugal, aussi bien de la classe politique que du monde de football.

APS

COUPE D'ALGÉRIE (1/8E DE FINALES) : L'ASM Oran se qualifie aux quarts de finale six ans après

L'ASM Oran retrouve les quarts de finale de la coupe d'Algérie de football six ans après sa dernière qualification à ce tour de la compétition footballistique la plus populaire.

Le deuxième club phare de la capitale de l'Ouest n'a pas laissé passer l'opportunité de recevoir mardi chez lui son adversaire du jour, l'ASO Chlef (Ligue 1) pour le battre sur la plus petite des marges.

C'est la deuxième fois en l'espace de six ans que les Oranais se qualifient aux quarts de finale de la compétition.

La dernière fois où ils ont atteint ce stade avancé de l'épreuve remonte à 2014, rappelle-t-on.

A l'époque, les gars de M'dina J'dida n'ont pu prendre la revanche de leurs voisins du MC Oran qui étaient éliminés en huitièmes de finale par leur même adversaire, en l'occurrence, le MO Béjaïa, futur vainqueur de ladite édition.

A l'issue du match face à l'ASO, l'entraîneur oranais, Salem Laoufi, a déclaré qu'il ne pouvait faire de la coupe d'Algérie un objectif, même si son équipe aura l'avantage, lors du prochain tour, de re-



cevoir le Paradou au stade Habib-Bouakeul lors de la rencontre retour.

"On va négocier cette compétition match par match. Le plus important pour nous maintenant est de récupérer en vue de la prochaine journée du championnat de Ligue deux au cours de la

quelle on aura à effectuer un long déplacement à Skikda pour y affronter un sérieux candidat à l'accession samedi prochain", a déclaré le coach de l'ASMO à la presse.

Il a en outre réitéré son appel aux autorités locales pour venir au secours de son équipe "qui traverse une

conjuncture très difficile sur le plan financier".

A souligner que le match aller des quarts de finale de la coupe d'Algérie contre le Paradou AC est programmé pour le 12 mars en cours alors que la deuxième manche est prévue pour le 20 du même mois.

Abdelmounaïm Bah nommé SG par intérim de la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a approuvé à l'unanimité la nomination de Abdelmounaïm Bah, directeur commercial, au poste de Secrétaire Général par intérim, a annoncé mardi l'instance. "Au cours d'une consultation provoquée par le président, le comité d'urgence a procédé ce jour à la nomination unanime de M. Abdelmounaïm Bah au poste de Secrétaire

Général de l'organisation, après avoir accepté à l'unanimité la démission de M. Mouad Hajji, qui occupait le poste jusqu'alors" a indiqué l'instance dirigée par le Malgache Ahmad Ahmad sur son site officiel. Abdelmounaïm Bah succède à Mouad Hajji, qui avait démissionné la veille pour "des raisons personnelles".

Le SG par intérim de la CAF prend ses fonctions dès à présent, jusqu'à la

prochaine réunion du Comité Exécutif.

Il continuera d'assurer également la fonction de directeur commercial, à laquelle il a été nommé en juin 2018, précise la même source.

Mouad Hajji, qui a succédé, le 11 avril 2019, à l'Egyptien Amr Fahmy, décedé la semaine dernière, aura passé moins d'un an au sein de l'instance africaine.

CORONAVIRUS:

Report du match Juventus-Milan prévu hier

La demi-finale retour de Coupe d'Italie de football prévue hier entre la Juventus Turin et l'AC Milan a été reportée sine die sur ordre du

préfet de Turin, en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus dans le Nord de l'Italie, a annoncé la préfecture. La décision a été prise à l'issue d'une réunion du Comité pour l'ordre et la sécurité publique, à laquelle ont participé outre le préfet Claudio Palomba, la maire de Turin et les responsables des forces de l'ordre. Aucune date n'a été fixée pour le moment pour la tenue du match, dont le report a été décidé "en urgence" et sur la base des "évaluations faites par l'unité de crise de la Région Piémont" ainsi qu'un rapport de l'adjoint régional en charge de la Santé, Luigi

Icardi qui a demandé "d'éviter les rassemblements massifs". Avant de prendre leur décision, les autorités locales ont aussi consulté les ministères compétents à Rome où mardi soir, la Protection civile a annoncé un nouveau bilan de plus de 2.500 cas de contamination (environ 500 de plus que 24H00 plus tôt) et 79 morts (27 de plus que la veille). Selon l'agence Ansa, la nouvelle du report de la demi-finale du retour de Coupe d'Italie entre la Juve et le Milan a été donnée aux joueurs milanais alors qu'ils se trouvaient déjà dans leur hôtel à Turin. Lundi, la Juve avait annoncé que le match

allait être joué mais fermé aux supporters venant de Lombardie, Emilie-Romagne et Vénétie, les trois régions les plus touchées par l'épidémie de Covid-19. Dans un communiqué, le club turinois avait justifié cette décision par un décret adopté dimanche par le gouvernement italien sur les mesures de lutte contre le coronavirus, qui interdit notamment jusqu'au 8 mars les déplacements organisés de supporters depuis les trois régions. A l'aller, le 13 février, l'AC Milan et la Juventus avaient fait match nul 1-1.

Dortmund annule sa tournée d'été en Asie

Le Borussia Dortmund a annulé mardi sa tournée d'été en Asie en raison des risques liés au nouveau coronavirus. "Nous sommes vraiment désolés, parce que nous savons combien les gens là-bas souhaitent que nous soyons proches d'eux", a déclaré un haut-dirigeant du vice-champion d'Allemagne, Carsten Cramer, cité par le magazine Sport Bild sur son site internet.

Le BVB n'avait pas encore communiqué les étapes de cette tournée désormais an-

nulée. Dortmund se situe dans le Land (état régional) de Rhénanie du Nord-Westphalie, non loin de l'un des principaux foyers allemands d'infection au coronavirus. Pour cet été, "nous avons quelques offres et nous allons tout étudier", ajoute M. Cramer, interrogé sur l'éventualité d'une tournée aux Etats-Unis comme l'été dernier, "mais si nous programmons un voyage, il doit être à 100% sans risques pour tous les participants".

Renato Sanches fait déjà mieux qu'au Bayern Munich

Titulaire contre Nantes, Renato Sanches a déjà plus joué au LOSC qu'au Bayern Munich. En effet, avec 1882 minutes jouées avec Lille en 6 mois, il dépasse les 1857 minutes jouées en Allemagne durant les 3 dernières saisons. En plus de cela, le milieu de 22 ans a marqué 4 buts cette saison, c'est autant que depuis ses débuts (hors sélection nationale) dans le monde professionnel. Il n'y a pas de doute, la recrue la plus chère du LOSC commence à s'adapter à la Ligue 1.



ROMELU LUKAKU : «MANCHESTER UNITED VA DANS LA BONNE DIRECTION»

L'attaquant belge a fait ses adieux aux Red Devils à l'été 2019, mais il est confiant pour Manchester United qui est en amélioration.

Romelu Lukaku voit Manchester United se diriger dans "la bonne direction", l'attaquant de l'Inter pense que les Red Devils "y arriveront" sous la direction d'Ole Gunnar Solskjaer. L'international belge fait partie de ceux qui se sont dirigés vers la sortie à Old Trafford à l'été 2019. L'attaquant belge a rejoint l'Inter Milan où il brille depuis le début de saison. Son départ a laissé un vide offensif à combler pour Solskjaer, malgré les questions posées sur son apport et sa contribution dans l'équipe.

Trouver une autre option fiable dans le rôle n°9 n'a pas été facile pour Manchester United. Le technicien norvégien a utilisé Marcus Rashford, Anthony Martial à ce poste mais a souvent été privé des deux joueurs pour des raisons de blessures. En janvier, les Red Devils ont signé Odion Ighalo comme renfort pour la seconde partie de saison afin de ne pas se retrouver dépourvu à ce poste. L'attaque n'a pas été le seul problème de Manchester United en début de saison.

Giggs : «Gareth Bale est un top joueur»

Le sélectionneur du Pays de Galles Ryan Giggs a assuré aux micros de la SER que Bale était est (un top joueur), mais que «dans une grande équipe, il fallait être performant chaque semaine».

Le Bale de l'équipe nationale :
«Il est fantastique, c'est une personne formidable à l'extérieur et sur le terrain. Je pense que c'est un grand joueur, il a beaucoup donné à Madrid. Les projecteurs seront toujours braqués sur lui.»

Le quart d'heure de Bale contre City : «J'ai regardé son match contre Manchester City et je sais qu'il n'a pas été bon, mais quand il est entré sur le terrain les gens l'ont acclamé, il n'y a pas eu de sifflets.»

Critiques d'une partie des fans : «Comme tout grand joueur dans une grande équipe, il faut être performant chaque semaine. Si vous ne le faites pas, vous êtes exposés aux critiques. Cela fait partie du fait d'être dans un grand club, mais pour moi, Gareth est un top joueur.»



Le Barça ne lâcherait pas Aubameyang

Le FC Barcelone ne fermerait pas la porte à une arrivée de Pierre-Emerick Aubameyang, l'attaquant gabonais d'Arsenal. Conséquence d'une situation financière difficile, le club londonien pourrait être amené à vendre le canonnière de 30 ans dans les prochains mois, d'après les informations du Daily Express. En cas de départ de l'ancien avant-centre du Borussia Dortmund, le Barça serait prêt à s'immerger dans le dossier. Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec les Gunners, le Lavallois n'a toujours pas prolongé son bail, une situation qui laisse planer un gros doute sur la suite de sa carrière à l'Emirates Stadium en dépit d'un récent démenti sur sa situation. En 2019-2020, Pierre-Emerick Aubameyang a marqué 17 buts en 25 matches de Premier League.

Ça bouge pour Kalidou Koulibaly

Kalidou Koulibaly serait courtisé en vue du prochain mercato estival. Sous contrat avec Naples, le défenseur central Kalidou Koulibaly devrait changer d'air à l'issue de la saison. Ce dernier disposerait d'un bon de sortie. Les dirigeants napolitains seraient prêts à le lâcher en échange d'un chèque de 100 millions d'euros. Concernant son avenir, deux clubs seraient très intéressés. Il s'agit du Paris Saint-Germain et de Manchester City. Selon Il Mattino, les deux formations seraient passées à l'action en proposant une offre au joueur. Interrogé, l'agent du joueur a confirmé cette information : « Mon client a reçu des propositions très conséquentes.»



MÉDIAS

Les Fake news "une atteinte à la morale de la société", pour le président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que les Fake news étaient "une atteinte à la morale de la société" et susceptibles de saper les institutions et la cellule familiale. Commentant une émission diffusée, lundi soir, sur la chaîne "Echourouk News", consacrée au thème "Fake News", le Président de la République a écrit sur sa page Facebook que "les Fake news sont une atteinte à la morale de la société et susceptibles de saper les institutions et la cellule familiale", soulignant que l'enquête d'Echourouk News sur ce phénomène "lève le voile sur les desseins cachés des ennemis de l'Algérie. Je félicite cette chaîne pour son professionnalisme".

ALGÉRIE-ESPAGNE L'Algérie et l'Espagne "n'ont pas de problème" dans la fixation de leurs frontières maritimes

L'Algérie et l'Espagne "n'ont pas de problème" dans la fixation de leurs frontières maritimes, a affirmé hier à Alger la ministre espagnole des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, Arancha Gonzalez Laya.

"Je voudrais être claire au sujet des frontières maritimes sur lesquelles l'Algérie et l'Espagne sont à 100% d'accord. Nous n'avons pas de problème dans la fixation de nos frontières maritimes", a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse conjointement animé avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. En réponse à une question d'un journaliste sur des informations faisant état de la "prétendue appropriation par l'Algérie d'une île espagnole", Mme Arancha Gonzalez Laya a fait observer que les deux pays "ont le droit de fixer leurs frontières maritimes, conformément aux règles des Nations Unies", ajoutant que les deux pays "se sont mis d'accord pour une négociation en cas de chevauchement de la zone maritime algérienne et espagnole". "Nous sommes d'accord pour qu'il n'y ait pas de place à l'unilatéralisme", a-t-elle souligné. Interrogée, par ailleurs, sur le retard accusé dans la nomination de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, elle a indiqué que la position de l'Espagne est "assez claire". Il s'agit de "soutenir les efforts du secrétaire général de l'ONU pour aboutir à une solution politique, dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU", a-t-elle expliqué. "Evidemment, une pièce importante de ce processus, c'est la nomination de l'envoyé spécial (du SG de l'ONU), que nous attendons pour que le processus puisse redémarrer", a-elle ajouté.

PROJET D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION Le Président Tebboune reçoit une délégation du Mouvement El Bina

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi au siège de la Présidence, une délégation du Mouvement El Bina, conduite par son président, Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Lors de cette audience qui s'inscrit dans le cadre des consultations en cours avec des personnalités nationales, des chefs de partis et des représentants de la société civile sur la situation générale dans le pays et la révision de la Constitution, la délégation du



Mouvement El Bina a exposé des propositions et des vues sur la contribution au projet d'édification de la nouvelle

République dans le cadre d'une vision nationale consensuelle", a précisé la même source.

M. Djerad octroie 2 nouveaux bus de transport scolaire à la commune de Hasnaoua (BBA)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé d'octroyer deux nouveaux bus dédiés au transport scolaire à la commune de Hasnaoua, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, en remplacement de l'autobus endommagé dans un accident de la circulation survenu le 24 février dernier, indique mercredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire. "Répondant à l'appel poignant des élèves de la localité de Zehahra, commune de Hasnaoua, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, victimes d'un accident

de la circulation routière, survenu le 24 février 2020, où le bus scolaire qui les transportait est entré en collision avec un véhicule et s'est complètement détérioré, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé d'octroyer à la commune de Hasnaoua deux nouveaux bus dédiés au transport scolaire en remplacement de l'autobus endommagé", précise le communiqué. Pour rappel, le renversement du bus scolaire qui s'est complètement détérioré sur la route menant vers la commune de Hasnaoua, avait fait 11 blessés parmi les élèves.

ALGÉRIE-DANEMARK

M.Chenine s'entretient avec une délégation parlementaire danoise

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a examiné, mardi, lors de l'audience qu'il a accordée à une délégation du Parlement danois, conduite par Eva Kjer Hansen, présidente de la commission des Affaires européennes, les moyens de développer les relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué de l'APN. Selon la même source, les deux parties ont évoqué "la dimension humanitaire qui a toujours marqué les relations bilatérales, la Croix rouge danoise ayant apporté les premiers secours aux invalides de la guerre de libération en créant une unité de production de prothèses à Constantine en 1963, preuve de la qualité et de la solidité des relations algéro-danoises". Le président de l'APN a salué "le caractère exceptionnel des relations politiques entre les deux pays", a ajouté le même communiqué, soulignant "la nécessité de diversifier les aspects de la coopération économique". "Il a rappelé les investissements qualitatifs du Danemark en Algérie, notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, du trans port maritime et de l'industrie agroalimentaire, ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables", exprimant

"son optimisme quant au développement de la coopération économique". De son côté, Mme Eva Kjer Hansen a exprimé "sa satisfaction des relations exceptionnelles liant les deux pays, notamment dans les domaines économiques", et "l'ambition de son pays d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissements en Algérie". Par ailleurs, un volet de cette rencontre a été consacré à l'échange de points de vue sur les "questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation dans la région du Sahel ainsi que les questions relatives à l'émigration clandestine et la lutte contre le terrorisme. Les deux parties ont affirmé la concordance des vues en retournant aux lois du Droit international, la non ingérence dans les affaires internes et la résolution des conflits par des moyens pacifiques et avec une approche complémentaire basée sur la sécurité et le développement. Par ailleurs, le président de l'APN a réitéré l'attachement "au développement de la coopération parlementaire, afin de permettre l'échange d'expériences, la concertation et la valorisation des dominateurs communs pour développer les relations bilatérales au service des deux pays".

Les causes sahraoui et palestinienne au centre d'une rencontre parlementaire

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelkader Abdellaoui, a examiné mardi avec la présidente de la Commission des Affaires européennes au Parlement danois, Eva Kjer Hansen, plusieurs questions et dossiers, notamment les causes sahraoui et palestinienne et la situation au Sahel, indique un communiqué de l'APN. Les deux parties ont eu des entretiens élargis sur un ensemble de questions, notamment "le traitement humain ré-

servé aux réfugiés de certains pays dans les centres qui leurs sont consacrés en Algérie", a précisé le communiqué.

Les discussions ont porté également sur "les discriminations auxquelles sont confrontés les immigrés établis légalement en Europe, particulièrement en matière d'études, de travail et de culte, et les moyens d'y faire face notamment à travers le développement de la coopération économique". Par ailleurs, la rencontre entre les deux délégations a longuement abordé "le dossier sahraoui et les violences exercées à l'en-

contre des femmes dans les territoires occupés ainsi que la cause palestinienne et la situation dans le Sahel". Dans ce sens, "une convergence de vue sur l'impératif respect des droits de l'Homme et de la souveraineté des Etats outre la lutte contre le terrorisme a été soulignée", ajoute le communiqué. Une partie des discussions a été consacrée, par ailleurs, à l'examen des possibilités de hisser le niveau de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'Enseignement supérieur, du commerce et de l'économie".

APS

DÉCÈS YAHIA GUIDOUM Le président de la République présente ses condoléances à sa famille

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre, Pr Yahia Guidoum, décédé mardi, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le Président Tebboune a présenté, dans son message, "ses condoléances les plus attristées ainsi que sa profonde compassion, priant Dieu Le Tout-Puissant de prêter patience et réconfort à la famille du défunt, de l'entourer de Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis aux cotés de ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle", a conclu le communiqué.

Le Premier ministre présente ses condoléances à la famille du défunt Yahia Guidoum

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre, Pr Yahia Guidoum, décédé mardi à l'âge de 79 ans.

"C'est avec une grande affliction que j'ai appris le décès de l'ancien ministre, Yahia Guidoum qu'Allah Le Tout-Puissant l'entoure de Sa Sainte Miséricorde", a écrit le Premier ministre dans son message de condoléances. En cette douloureuse circonstance, poursuit M. Djerad, "je ne puis que me résigner à la volonté d'Allah et vous exprimer mes sincères condoléances et compassion, priant Allah Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens en leur accordant patience et réconfort". "A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le Premier ministre.

LIGUE ARABE Bladehane conduit la délégation algérienne aux travaux de la 153^e session du Conseil de la Ligue arabe

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladehane, conduit la délégation algérienne aux travaux de la 153^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres, depuis hier au siège du Secrétariat général de la Ligue au Caire, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). Selon la même source, cette session examinera "les développements dans le monde arabe, notamment la Cause palestinienne et les situations en Libye, en Syrie et au Yémen outre les voies et moyen de renforcer et promouvoir l'action arabe commune dans divers domaines". Elle se penchera également sur d'autres questions à caractère international, dont le terrorisme et les moyens d'y faire face en sus de l'évaluation des relations arabes avec les ensembles internationaux et régionaux", précise le MAE. Par ailleurs, le Secrétaire d'Etat aura, en marge de cette session, des entretiens avec les chefs des délégations participantes portant sur les voies et moyens de renforcer et promouvoir les relations bilatérales et l'échange de vues sur les points saillants de l'ordre du jour de la session et les questions d'intérêt commun".